Rapport annuel 1981-1982
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Coordination de la production: Huguette Grégoire

Photocomposition : Caractéra Inc.

Couverture: André Thériault

Photos: Éditeur officiel du Québec
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Dépôt légal — 4e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec
ISNN 0710-8184
ISBN 2-550-02577-6
© Éditeur officiel du Québec

Rapport annuel 1981-1982
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Éditeur officiel
Québec

Québec, octobre 1982

Monsieur Claude Vaillancourt
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement,

Alain Marcoux

Table des matières

Présentation du sous-ministre	IX
Mandat	1
Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement	2
Organigramme	3
Organisation administrative	6
Effectif	7
Budget en bref	7
Direction générale de l'approvisionnement	9
Direction générale de la gestion immobilière	23
Direction générale de l'exploitation des immeubles	41
Direction générale de l'administration	59
Direction générale de la planification et de l'attribution de l'espace	71
Direction des communications	79

Présentation du sous-ministre

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a poursuivi ses efforts en vue de remplir efficacement son mandat qui consiste, entre autres, à assurer le soutien logistique requis par les ministères et organismes gouvernementaux pour leur bon fonctionnement.

À ce chapitre, le ministère n'a pas négligé sa mission puisque, d'une part, il a remis à ses clients les immeubles suivants: le Palais des congrès de Hull, les quartiers généraux de la Sûreté du Québec à Hull et à Rimouski et plusieurs postes locaux de la Sûreté du Québec; d'autre part, il a continué à mener à terme les travaux de construction ou de rénovation de nombreux projets.

Entre temps, le ministère a poursuivi tel que prévu la rénovation des anciens édifices de la Colline parlementaire et a surveillé la progression des travaux de construction du nouveau Palais de justice de Québec, lequel a nécessité cette année, des déboursés de l'ordre de 12 millions $ sur un investissement global de quelque 60 millions $. Quant au projet majeur que représente le Palais des congrès de Montréal, la fin des travaux approche à grands pas, dominée par le respect scrupuleux du budget de 80 millions $ et des échéanciers établis initialement.

De plus, devant la nécessité de réadapter son parc d'espace aux réalités nouvelles, le ministère a continué comme l'année précédente le programme de conservation, de réhabilitation et de recyclage d'édifices publics. Un plan quinquennal d'attribution de l'espace a d'ailleurs été préparé à cet effet, en vue de rationaliser le parc d'espace gouvernemental.

D'autre part, l'amélioration constante du service à la clientèle, tant au niveau de la qualité que des délais, a résulté de certains changements apportés à la structure interne du ministère, à la suite de l'identification de problèmes ou de besoins spécifiques. Ainsi, on a assisté au cours de l'année, à la mise en place d'un nouveau plan d'organisation administrative supérieure, à l'expérimentation d'un projet pilote sur l'évaluation de la productivité et de la performance (PIPP), à l'élaboration d'un nouveau plan de gestion financière comportant une importante décentralisation des pouvoirs, à l'implantation d'un nouveau système des coûts d'exploitation des immeubles de même qu'à l'introduction d'un système de suivi budgétaire, lequel système ayant fait ses preuves dans la région de Québec, sera étendu à toutes les régions au cours de l'année 1982-1983.

De plus, toujours au plan interne, il faut mentionner que le ministère s'est fixé sept grandes priorités afin de poursuivre l'oeuvre de modernisation déjà amorcée pour améliorer son efficacité.

Parmi ces priorités, on retrouve un programme de motivation, de productivité et de performance (PMPP). Ce programme, inscrit dans la continuité d'un projet pilote sur les indices de productivité et de performance (PIPP), mise sur ces trois aspects fondamentaux de la vie du ministère. Compte tenu de la conjoncture économique et de la rareté des ressources gouvernementales, il est devenu primordial d'améliorer la motivation du personnel, ce qui ne peut qu'accroître la productivité et la performance de notre plus grande richesse, nos ressources humaines.

Une deuxième priorité consiste dans la révision du cheminement des demandes de services. En raison de la complexité de ces chemi-

nements et de l'importance des délais qui s'ensuivent, elle vise la simplification du processus afin d'augmenter le degré de satisfaction des ministères-clients.

Une troisième priorité poursuit ce même objectif en ce qui concerne la délégation des responsabilités aux gestionnaires à l'intérieur de la structure administrative. Il convient ici de distinguer deux types de délégations, soit la délégation avec pouvoirs décisionnels à incidence monétaire et l'autre sans incidence monétaire.

La réduction des effectifs gouvernementaux et l'occupation récente de grands immeubles administratifs à haut rendement ont incité le ministère à élaborer un nouveau plan d'attribution de l'espace. Cette quatrième priorité porte sur la rationalisation de l'utilisation des édifices gouvernementaux et la réduction du parc d'espace.

Les tournées régionales entreprises par le ministre ont permis de mettre en lumière les difficultés pour le ministère d'assurer un service adéquat auprès de ses divers clients. Sans faire de la régionalisation un remède à tous les maux, il semble que cette cinquième priorité, de nature à établir un lien plus étroit entre le ministère et ses clients en régions, contribuera grandement à améliorer le service rendu.

Lorsque le ministère a fait de l'égalité des chances en emploi une sixième priorité, le Comité créé à cet effet, s'est réjoui de pouvoir poursuivre le mandat qu'il s'était fixé quant à l'augmentation de la représentation féminine et au suivi du plan d'action qu'il avait proposé aux autorités du ministère.

En terminant, je ne voudrais pas passer sous silence le travail accompli par le personnel du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement car, sans cette collaboration, nous n'aurions pu présenter un bilan aussi positif. C'est pourquoi je tiens à remercier tous et chacun de l'appui qu'ils nous ont apporté au cours de l'année et les assurer de notre entière disponibilité.

Le sous-ministre,

Jean-Yves Gagnon

Mandat

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement fut créé en vertu de la Loi 222 proclamée le 1er avril 1973. Cependant, dès 1867, les travaux publics faisaient partie intégrante de l'organisation gouvernementale alors que le ministère, jumelé au ministère de l'Agriculture, avait la responsabilité des édifices gouvernementaux et des ponts.

Au cours des années, le ministère des Travaux publics a été associé à différents ministères. En 1966, l'administration des ponts fut confiée au ministère de la Voirie de l'époque et le ministère des Travaux publics devenait ainsi un ministère de services pour le compte des autres ministères et organismes gouvernementaux. La Loi et les règlements du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.R.Q., chap. M-29), sous réserve des dispositions expresses au contraire dans toute autre loi, confient au ministre les responsabilités suivantes:

a) effectuer ou faire effectuer tous les travaux publics requis aux fins du gouvernement, sauf les travaux de voirie;

b) assurer la garde et l'entretien de tous les édifices ou ouvrages publics entretenus aux frais du gouvernement;

c) pourvoir à l'aménagement et à l'ameublement des édifices publics qui appartiennent au gouvernement ou qui sont utilisés à ses fins;

d) exercer un contrôle sur tous les autres travaux entrepris, en totalité ou en partie, aux frais du gouvernement, et sur tous les autres immeubles acquis à ses frais, dans la mesure indiquée par le Lieutenant-gouverneur en Conseil;

e) veiller à l'application de la Loi et des règlements concernant les achats du gouvernement;

f) s'acquitter des autres fonctions que lui assigne le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Ainsi, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'est vu confier la responsabilité de louer des locaux aux fins des ministères et organismes du gouvernement ainsi que de fournir le soutien logistique au Nouveau-Québec. D'autres mandats lui sont également confiés par règlements ou en vertu de décisions du Conseil du trésor.

Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

— Loi des Travaux publics (L.R.Q., chap. T-15)

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement est également chargé de l'exécution de la Loi des Travaux publics. Cette Loi confie au ministre des pouvoirs et lui impose des devoirs généraux relativement aux travaux et ouvrages publics entrepris par le gouvernement.

À cette fin, le ministre est autorisé à acquérir de gré à gré ou par expropriation, des terres et propriétés immobilières dont il croit l'appropriation nécessaire pour l'usage, la construction et l'entretien des ouvrages ou édifices publics ou pour loger les services administratifs du gouvernement.

Cette Loi fixe en outre des règles concernant l'adjudication des contrats, entre autres, en ce qui a trait aux demandes de soumissions par annonces publiques et aux cautionnements des entrepreneurs.

— Loi du Service des achats (L.R.Q., chap. S-4)

Cette Loi confie au Directeur général des achats la surveillance et la direction de tous les achats faits par les ministères et les organismes désignés. Elle lui confie également la responsabilité de donner à contrat l'exécution des travaux d'impression, de reliure, d'électrotypie, de stéréotypie, de lithographie, de gravure, de photographie, de cinématographie, et autres de même nature. Elle le rend responsable de la location du matériel, des contrats de publicité et d'abonnements aux journaux, aux revues et autres publications.

Le Service général des achats qui relève depuis le 1er avril 1973 du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, s'identifie, à l'intérieur du ministère, à la Direction générale de l'approvisionnement.

— Loi de la Société de développement immobilier du Québec (L.R.Q., chap. S-11)

La Société participe à la construction, à l'aménagement et à l'exploitation de Place Desjardins à Montréal, en vue de fournir au gouvernement et à ses organismes, les locaux dont ils ont besoin dans ce secteur.

Depuis l'adoption du projet de Loi 17 (L.Q. 1980, chap. 37), sanctionnée le 19 novembre 1980, la Société a également pour objet de réaliser la construction et l'aménagement d'un Palais des congrès à Montréal.

Organigramme

Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

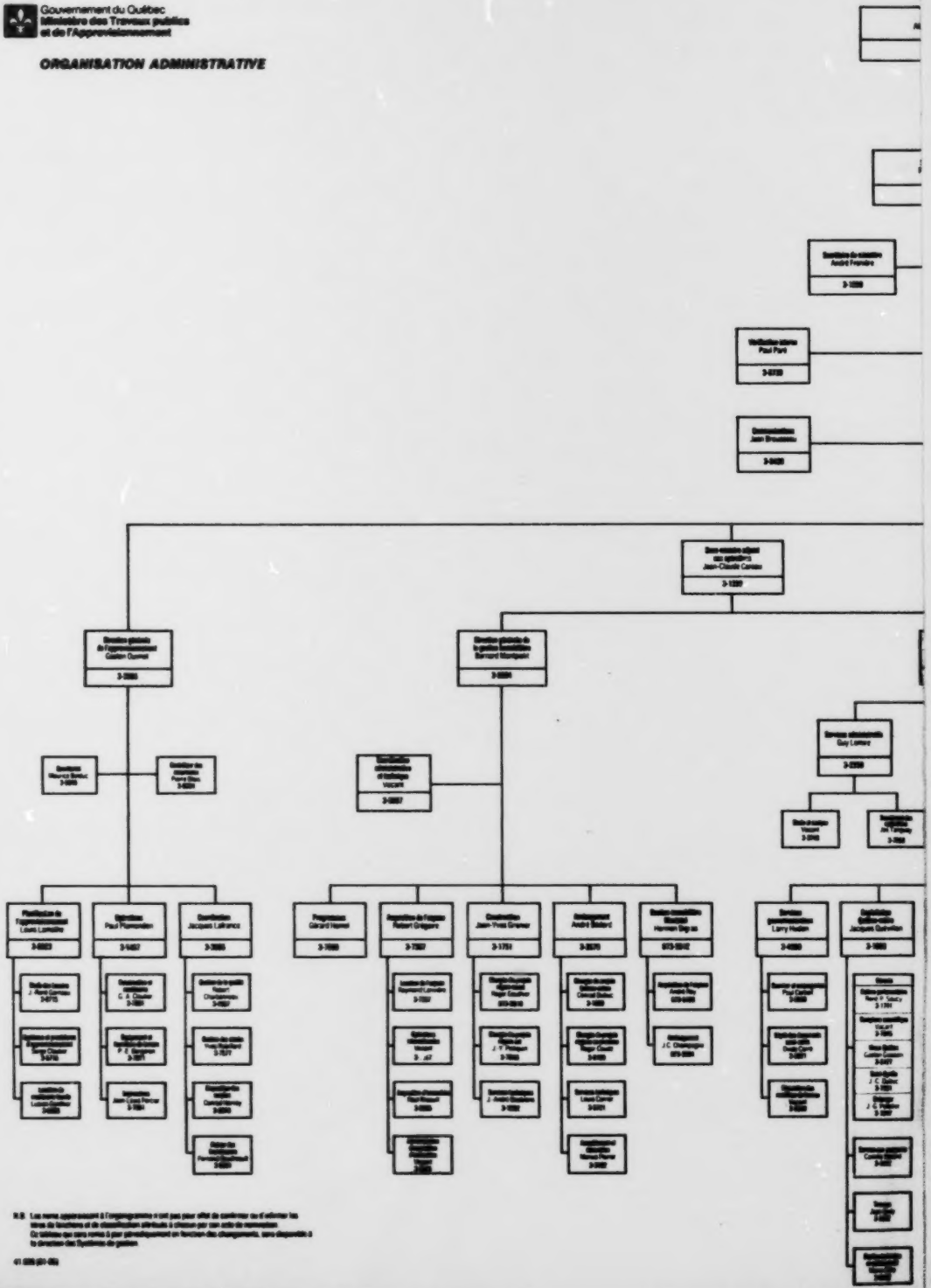

N.B. Les noms apparaissant à l'organigramme n'ont pas pour effet de conférer ou d'enlever les titres de fonctions et de classification attribués à chacun par son acte de nomination.
Ce tableau est donc sujet à être périodiquement en fonction des changements, sera disponible à la division des Systèmes de gestion.

41 009 (01-83)

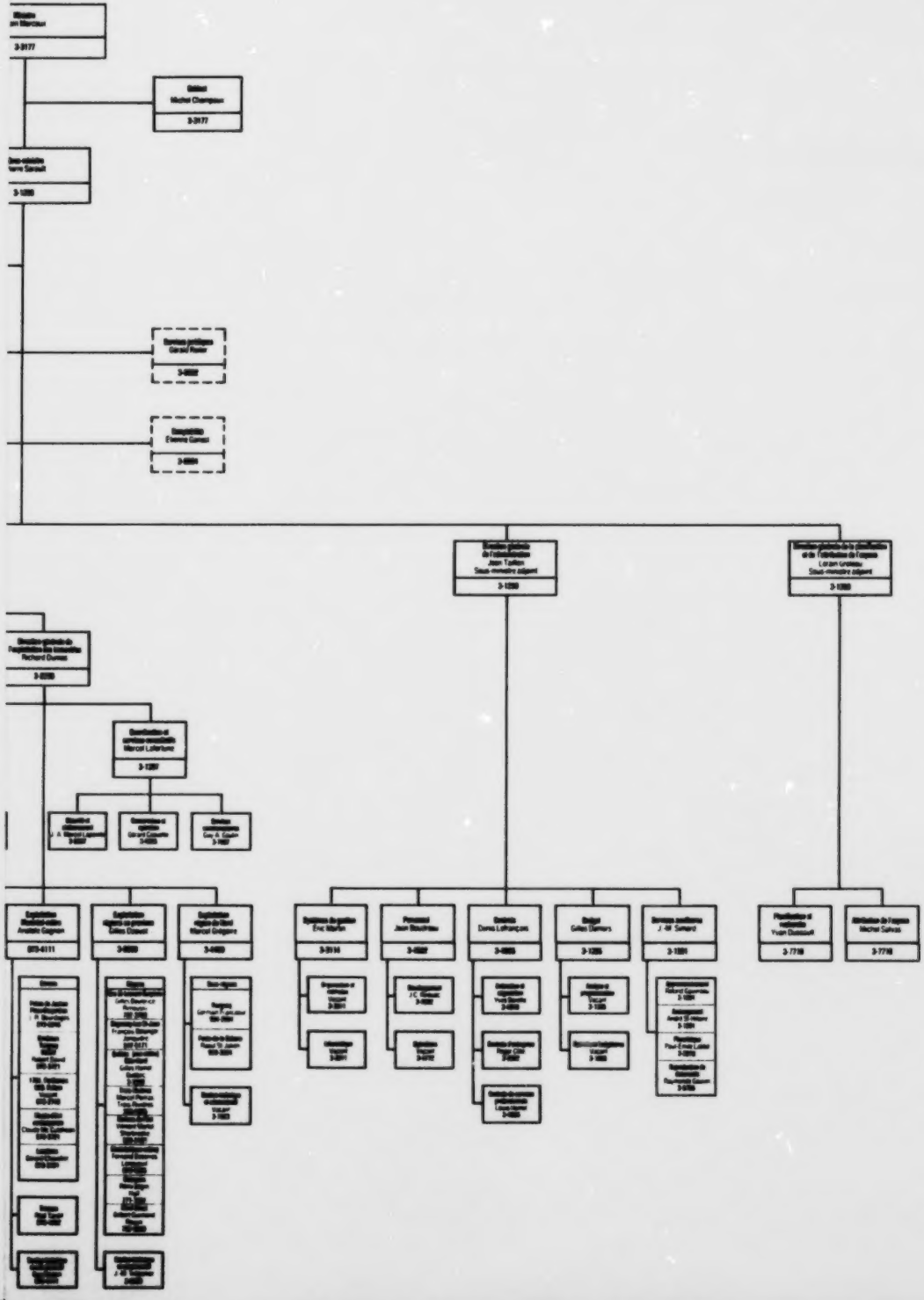

Organisation administrative

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement administre quatre programmes budgétaires:

I - Allocation de l'espace et de l'équipement;
II - Exploitation des immeubles;
III - Approvisionnement; et
IV - Gestion interne et soutien;

qui sont administrés comme suit:

Programme I
Direction générale de la gestion immobilière;

Programme II
Direction générale de l'exploitation des immeubles;

Programme III
Direction générale de l'approvisionnement;

Programme IV
Élément I Direction du ministère, bureau du ministre et bureau du sous-ministre;
Élément II Direction générale de l'administration;
Élément III Direction générale de la planification et de l'attribution de l'espace.

Effectif

Postes autorisés au 31 mars 1982.

Catégorie	Programme I	Programme II	Programme III	Programme IV	Sous-ministre	Total
Cadres	20	14	7	12	5	58
A.C.S.	8	6	7	3		24
Professionnels	111	98	56	73		338
Techniciens et assimilés	67	130	8	24		229
Employés de bureau	78	264	84	72	5	503
Agents de la paix		331				331
Ouvriers	6	784	3	1		794
Agents de maîtrise:						
— Fonctionnaires	5	24	7	4		40
Agents de maîtrise:						
— Ouvriers	1	81				82
Agents de maîtrise:						
— Agents de la paix		27				27
Total:	**296**	**1 759**	**172**	**189**	**10**	**2 426**

Budget en bref

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, les dépenses du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement se sont élevées à 278 883 124 $ comparativement à 261 246 991 $ en 1980-1981, soit une augmentation de 17 636 133 $. Ces montants comprennent des dépenses en immobilisation de l'ordre de 51 237 200 $ en 1980-1981 et de 59 336 000 en 1981-1982.

Pour l'année financière 1982-1983, on prévoit des dépenses de l'ordre de 317 035 300 $, incluant un budget en immobilisation de 68 774 600 $.

Quant aux revenus, ils se sont chiffrés à 13 567 609 $ en 1981-1982 comparativement à 11 047 800 pour l'année précédente; les prévisions pour 1982-1983 sont de l'ordre de 11 632 600 $.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Budget et dépenses
Exercices financiers 1975-1976 à 1982-1983

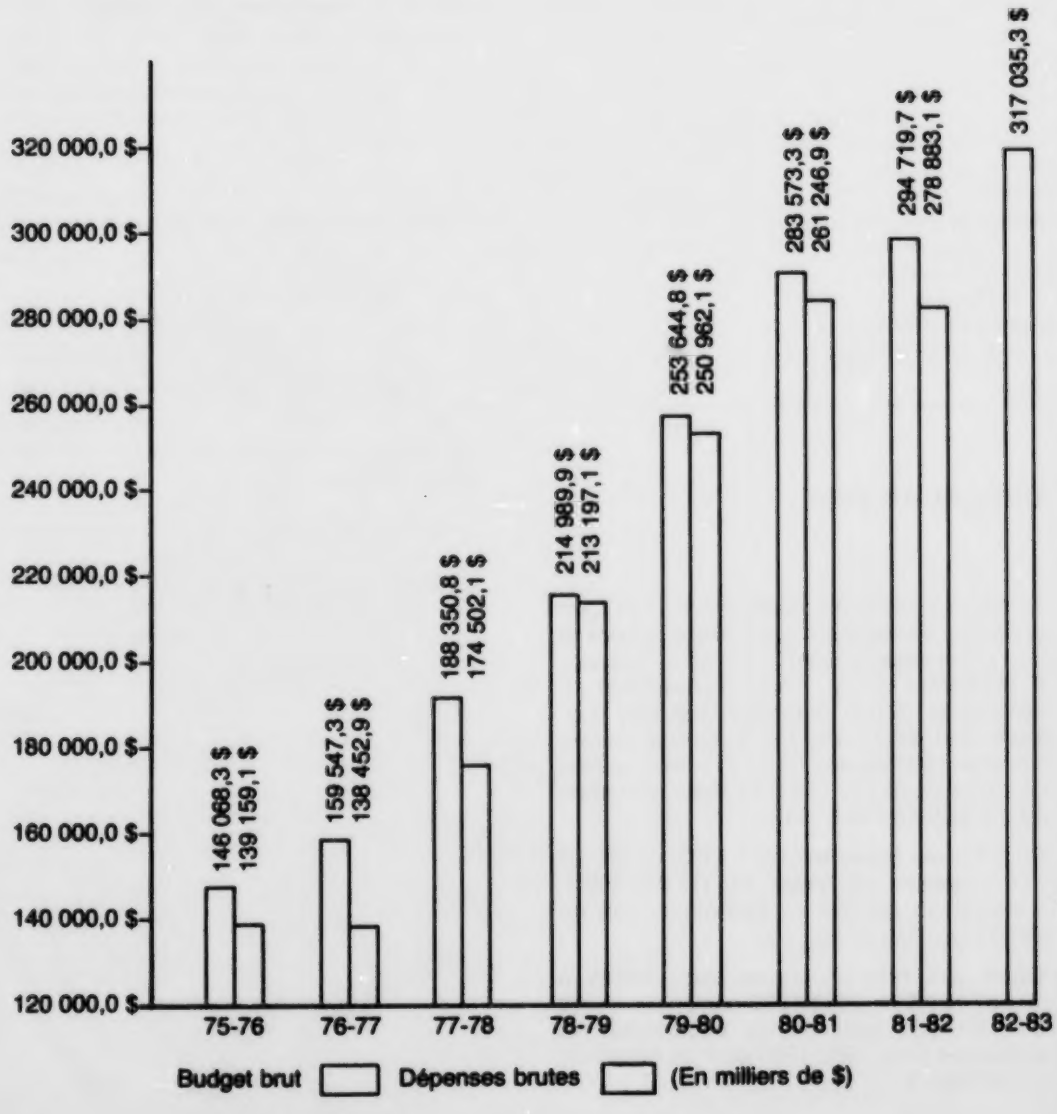

Direction générale de
l'approvisionnement

Approvisionnement

La Direction générale de l'approvisionnement, mieux connue sous le nom de Service général des achats, surveille et dirige tous les achats faits par les ministères et organismes désignés, en conformité avec la Loi des achats (L.R.Q., ch. S-4) et la réglementation gouvernementale en la matière, surveille et dirige l'aliénation des biens meubles publics excédentaires, assure l'opération du Fichier central des fournisseurs de services du gouvernement, du Répertoire des loueurs de machinerie lourde et du Fichier des fournisseurs de biens, propose au Conseil du trésor les tarifs devant apparaître dans le Répertoire des taux de location et applique la réglementation du Conseil du trésor relative à l'octroi des contrats d'assurance du gouvernement.

Pour ce faire, la Direction générale de l'approvisionnement (DGA) regroupe trois directions:

— Direction de la planification de l'approvisionnement;
— Direction des opérations;
— Direction de la coordination.

En outre, la DGA comprend le bureau du contrôleur des assurances.

Vue générale

L'achat préférentiel de produits du Québec

Conformément à la décision ministérielle 77-19 du 26 janvier 1977 (modifiée par les décisions 80-139 et 80-225), la Direction générale de l'approvisionnement a appliqué la politique d'achat du gouvernement du Québec en favorisant l'achat de produits québécois, entre autres, par les moyens suivants: la restriction des appels d'offres aux fabricants et aux produits québécois, et l'application d'une formule de pondération lors de l'attribution des commandes.

Le Super Marché Public 81

La DGA a participé au Super Marché Public 81, tenu les 9, 10 et 11 novembre 1981 à Montréal. L'objectif était, d'une part, d'encourager les échanges entre tous les intervenants dans le cycle d'acquisition des biens et services dans les domaines public et parapublic afin de favoriser l'ensemble de l'économie du Québec, et d'autre part, de faciliter l'accès des entreprises québécoises au marché public.

Le Super Marché Public 81, auquel a participé la Direction générale de l'Approvisionnement, a réuni à Montréal tous les intervenants impliqués dans le processus d'achat des secteurs public et parapublic.

Pendant ces trois jours, plus de 500 représentants de maisons d'affaires ont demandé, soit de mettre à jour ou de vérifier leurs enregistrements, soit de s'inscrire à titre de fournisseurs du gouvernement.

Cet événement a entraîné la création de divers comités interministériels auxquels la DGA a délégué des représentants lorsqu'elle était concernée. Le Super Marché Public a aussi permis à la DGA d'entretenir un dialogue privilégié avec les fournisseurs et de découvrir de nouvelles sources d'approvisionnement ainsi que de nouveaux manufacturiers québécois.

La productivité et la performance

Un certain nombre de gestionnaires de la DGA ont pris part au projet pilote lancé en 1981 par les autorités du ministère relativement à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de la productivité et de la performance.

Dans le cadre de cette recherche, des indices ont été formulés et expérimentés dans les services concernés et des mécanismes ont été mis en place pour la compilation périodique des données.

Conformément à la volonté des autorités du ministère, le programme de développement d'indices se poursuit en vue de couvrir tous les secteurs d'activités.

Direction de la planification de l'approvisionnement

La Direction de la planification de l'approvisionnement étudie les besoins des ministères et organismes désignés en matière d'approvisionnement, développe et améliore les moyens et les systèmes de gestion et veille à la constitution et au maintien à jour des répertoires des taux de location et des loueurs de machinerie lourde.

Pour ce faire, elle s'appuie sur les trois services suivants: Étude des besoins, Systèmes et procédures d'approvisionnement et Location de machinerie lourde.

L'étude des besoins

Le Service de l'étude des besoins effectue les études et les analyses nécessaires afin d'établir les priorités d'intervention, réalise les regroupements et les projections afin de déterminer les moyens et méthodes optimales pour satisfaire les besoins en approvisionnement des ministères et organismes désignés et leur offre une assistance en matière de formation et de perfectionnement de son personnel dans le domaine de l'approvisionnement.

Les principales études du service au cours de l'année ont porté sur le regroupement des achats des secteurs public et parapublic, le regroupement des achats d'ampoules électriques, le renouvellement des conditions des achats effectués à l'aide de la carte de crédit universelle, l'approvisionnement en viande de boeuf pour le ministère de la Justice, et l'analyse des produits provenant de l'extérieur du Québec. À la demande du Conseil du trésor, une étude sur l'état des photocopieurs loués au gouvernement a démontré que celui-ci réalisera une économie de l'ordre de 6,6 millions $ sur les deux années du contrat de location 1981-1983.

Le service assure la surveillance des commandes locales et des achats des ministères dépassant leur autorité. Il surveille également l'utilisation des 1 000 commandes ouvertes du SGA.

Le service gère l'utilisation des 8 000 cartes de crédit universelles, représentant plus de 12,7 millions $ d'achat de produits et services nécessaires à l'exploitation des véhicules automobiles, aéronefs, bateaux et équipements motorisés. Il maintient également à jour un bordereau pour l'ensemble des abonnements du gouvernement.

La location de machinerie lourde

Le Service de location de machinerie lourde établit, publie et tient à jour le Répertoire des loueurs de machinerie lourde à l'intention des ministères et organismes désignés, de même qu'il établit et maintient à jour le Répertoire des

taux de location pour le matériel loué par ces mêmes ministères et organismes.

Le répertoire des taux de location

Depuis 1971, la Direction générale de l'approvisionnement émet à l'intention des ministères et organismes gouvernementaux, un répertoire déterminant la rémunération maximale consentie par le gouvernement du Québec en matière de location de biens meubles.

Ce tarif est révisé annuellement en fonction de la fluctuation des prix du marché, des échelles salariales et des taux d'intérêt. Depuis 1977, la méthode de calcul et les données de base sont approuvées chaque année par le Conseil du trésor.

De concert avec l'Association canadienne des distributeurs d'équipement, des études sont continuellement en cours afin de vérifier la pertinence de la classification actuelle des divers types de machinerie lourde et des corrections à y apporter lorsque cela est nécessaire.

Le Répertoire des taux de location est publié par l'Éditeur officiel du Québec qui le vend aux services gouvernementaux ainsi qu'à l'entreprise privée.

Le répertoire des loueurs de machinerie lourde

Depuis 1977, dans l'optique d'une distribution équitable et profitable des contrats du gouvernement, la Direction générale de l'approvisionnement constitue annuellement, par suite d'un appel d'offres public, un Répertoire des loueurs de machinerie lourde.

Ce répertoire contenant l'identification du loueur, la description des machines offertes et les taux soumis, est diffusé dans chaque district de la province, aux gestionnaires des ministères à qui incombe la responsabilité d'attribuer les contrats de location.

L'édition courante, au moment de son entrée en vigueur le 1er avril 1982, comportait des données sur environ 1 900 loueurs et 9 200 machines.

Le montant prévu des locations effectuées par les ministères dans le cadre de ce répertoire est de l'ordre de 24 millions de dollars.

Le répertoire des loueurs de véhicules automobiles

À titre expérimental, le Service de la location de machinerie lourde a publié un Répertoire des taux de location pour des véhicules automobiles (en vigueur le 1er avril 1981), pour la région de Québec. Ce répertoire contenait la liste des loueurs ainsi que les taux préférentiels offerts au gouvernement du Québec.

Devant les résultats positifs de cette expérience, la DGA a décidé d'étendre le répertoire à toute la province et d'y inclure les camionnettes et les fourgonnettes. À la suite d'un appel d'offres lancé le 9 octobre 1981, au-delà de 150 soumissions ont été reçues et 220 comptoirs de location se sont inscrits, couvrant toutes les sous-régions de la province, exception faite du Nouveau-Québec. Ce répertoire, diffusé dans les ministères au début de décembre 1981, est entré en vigueur le 1er janvier 1982.

Les systèmes et procédures d'approvisionnement

Le Service des systèmes et procédures d'approvisionnement conçoit et met en application les systèmes administratifs nécessaires aux opérations de la DGA et en assure la mise à jour, élabore et met en place un système homogène d'approvisionnement pour le gouvernement au moyen de procédures à l'intention des ministères et organismes et par un support technique approprié à leurs services d'approvisionnement, et participe avec les autorités compétentes à l'élaboration des politiques administratives relatives à l'approvisionnement.

À la suite des mandats qui lui ont été confiés au cours du dernier exercice, le Service des systèmes et procédures a assumé la présidence d'un comité consultatif chargé d'élaborer des normes d'approvisionnement pour

l'achat de formulaires, rédigé un document d'orientation concernant l'amélioration du Fichier central des fournisseurs, participé à la présentation d'un document sur le regroupement des achats du gouvernement, implanté une procédure simplifiant l'acquisition des abonnements, et préparé le rapport annuel des activités.

Dans le cadre des responsabilités qui lui sont dévolues, le service a effectué de nombreuses interventions concernant la conception ou la révision de procédures, directives, clauses et textes, en plus d'assurer la conception et la gestion de formulaires.

En ce qui a trait aux systèmes informatiques, une part importante des ressources a été consacrée à la conception administrative et à l'analyse fonctionnelle du système «Suivi des réquisitions et activités du fournisseur» du Fichier central des fournisseurs de services; par ailleurs, l'entretien des systèmes informatiques a été marqué par l'apport de plusieurs améliorations importantes aux systèmes en opération.

Parmi les autres travaux reliés aux systèmes informatiques, les plus importants sont l'élaboration d'un plan directeur de développement, la collaboration au rapport sur l'informatique au MTPA et la gestion du compte ministériel.

Enfin, le service a effectué plusieurs interventions de dépannage et de contrôle des productions afin d'assurer la bonne marche des systèmes et une plus grande fiabilité des informations traitées.

Direction des opérations

La Direction des opérations achète ou loue, aux meilleures conditions, les biens meubles requis par les ministères et organismes désignés, principalement dans le domaine de la construction, de la machinerie, des biens de consommation et des équipements et fournitures de bureau, et confie l'exécution des travaux d'impression et autres travaux connexes selon les spécifications des ministères et organismes désignés.

Pour réaliser son mandat, la Direction des opérations s'appuie sur les services suivants: Construction et machinerie, Équipement et fournitures de bureau et Impressions qui aident les demandeurs dans l'établissement des spécifications touchant la nature et la qualité des produits à acheter ou à louer, recherchent les sources d'approvisionnement qui pourront répondre aux spécifications prédéterminées des produits demandés, analysent les réquisitions, procèdent aux appels d'offres ou aux négociations et adjugent les commandes selon les règles et procédures en vigueur.

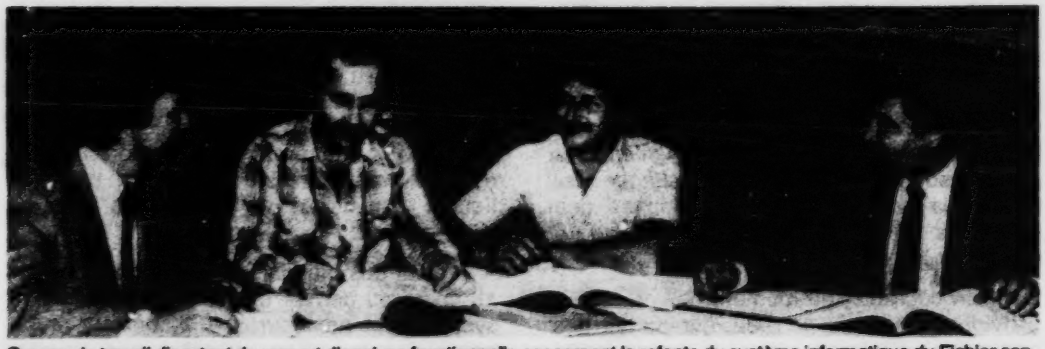

Groupe de travail discutant du rapport d'analyse fonctionnelle concernant la refonte du système informatique du Fichier central des fournisseurs.

Les achats de biens mobiliers effectués par le gouvernement

Tableau comparatif des achats effectués par la Direction générale de l'approvisionnement pour le compte des ministères et organismes désignés et payés à même leurs budgets.

Répartition des achats par classes de produits	1980-1981		1981-1982	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
01 Animaux vivants	1	5	1	3
02 Provendes	58	848	39	520
03 Matériel agricole	135	490	129	657
04 Fertilisants, pesticides	144	2 803	147	5 385
05 Matériel d'élevage	11	24	17	63
06 Produits végétaux	75	2 341	61	492
09 Artisanat	2	2	—	—
10 Véhicules	692	19 401	731	15 120
11 Pièces et accessoires pour véhicules moteurs	277	1 164	409	1 208
12 Pneus et chambres à air	67	1 698	63	3 514
13 Matériel et outillage	119	319	125	264
14 Fournitures et pièces pour avions, bateaux et chemins de fer	185	2 719	210	3 633
15 Matériel minier de forage et d'excavation	40	264	21	103
16 Matériel de manutention	88	835	48	376
17 Moteurs et équipements de transmission	163	399	136	275
18 Machinerie lourde et matériel divers de construction	183	5 073	203	3 160
19 Matériel de sécurité, de sauvetage et anti-incendie	136	576	147	402
21 Produits pétroliers et combustibles	300	40 568	264	42 775
23 Produits bitumineux	21	40 288	19	36 845
24 Produits chimiques pour l'entretien des routes	84	22 140	93	25 029
26 Matériaux de maçonnerie	248	2 709	222	2 090
27 Articles fabriqués en ateliers	99	518	162	589
28 Matériaux de construction	80	311	159	556
29 Armes à feu et explosifs	50	974	40	988
30 Spécialités de construction	45	155	73	176
31 Bois	574	6 713	494	3 759
32 Métaux de fonderie	28	189	4	17
33 Tuyaux ondulés et métaux ferreux	413	6 281	273	3 426
34 Métaux non ferreux	47	3 364	41	1 840
35 Câbles, vis, clous, etc.	190	467	156	246
36 Tuyauterie, plomberie et chauffage	226	988	326	1 232
37 Peinture	217	10 007	184	4 429

Répartition des achats par classe de produits	1980-1981		1981-1982	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
38 Structures préfabriquées et échafaudages	27	365	36	776
40 Quincaillerie	228	910	230	480
41 Soudure	106	404	36	142
42 Outils de précision	4	7	5	12
43 Machines et fournitures industrielles	40	219	40	193
44 Matériel industriel	178	519	156	681
45 Matériel de production et de distribution d'électricité	278	2 015	175	1 320
46 Matériel électronique	278	3 420	359	4 639
49 Appareils d'éclairage, réfrigération	280	2 861	329	3 355
50 Matériel scientifique	317	1 430	283	1 431
53 Produits chimiques de laboratoire	43	155	51	235
54 Rayons-x	7	109	9	43
55 Matériel de photographie	173	1 139	126	1 555
56 Produits pharmaceutiques	273	2 339	228	1 778
58 Matériel et fournitures de dentisterie	—	—	3	14
59 Produits de beauté	9	50	10	49
60 Abonnements	3 898	333	576	165
61 Matériel et service informatique	652	30 615	718	47 003
62 Livres, manuels, annuaires	126	439	96	363
63 Fournitures de bureau	594	5 087	399	3 931
64 Instruments et matériel de dessinateurs et d'artistes	255	1 536	199	1 385
65 Machines de bureau et photocopieurs	336	18 509	271	2 591
66 Mobilier	451	11 525	269	5 716
67 Papier, contenants et matériel d'emballage	234	5 482	181	2 704
68 Impression	2 574	28 720	2 108	18 493
69 Matériel et fournitures d'imprimerie	76	1 485	49	892
70 Tissus, rideaux, stores vénitiens	112	934	88	960
71 Laine, fibres synthétiques	10	375	17	492
72 Machines et fournitures pour microfilms	232	2 027	245	1 786
74 Vêtements	247	2 047	165	1 891
75 Chaussures	42	734	44	1 171
76 Revêtements de sol	42	734	49	559
77 Matériel de camping	17	43	21	146
78 Cuir et fourrure	1	3	1	2
79 Fournitures de police	45	329	36	206

Répartition des achats par classes de produits	1980-1981		1981-1982	
	Nombre de commandes	Milliers de dollars	Nombre de commandes	Milliers de dollars
80 Viandes, poissons et fruits de mer	406	2 519	309	2 300
82 Produits laitiers et avicoles	103	678	55	528
83 Produits de boulangerie	43	251	27	161
85 Épicerie	255	1 134	115	1 640
87 Tabac, boissons, bonbons	43	889	14	602
89 Produits d'entretien et de nettoyage	192	770	166	825
91 Bijouterie, faïences et bibelots	1	6	—	—
93 Instruments et accessoires de musique	37	124	35	132
94 Équipement sportif, athlétique, de loisirs	109	188	51	140
95 Oeuvres d'art	3	9	5	18
Total[1]	**18 423**	**307 680**	**13 394**	**272 710**

[1] Il est possible que la somme des montants ne s'équilibre pas avec les totaux à cause de l'arrondissement des données.

Direction de la coordination

La Direction de la coordination établit les normes relatives au contrôle de la qualité et en assure la surveillance; assume la gestion des entrepôts et magasins de la Direction générale de l'approvisionnement, fournit aux ministères et organismes désignés les fournitures de bureau et de laboratoire nécessaires à leurs opérations et administre le fonds renouvelable de la DGA; dispose des biens meubles publics excédentaires en conformité avec la réglementation en vigueur; administre le Fichier central des fournisseurs du gouvernement et le Fichier des fournisseurs de biens.

Pour ce faire, la Direction de la coordination s'appuie sur les services suivants: Gestion de la qualité, Gestion des stocks, Disposition des surplus et Fichier des fournisseurs.

La gestion de la qualité

Le Service de la gestion de la qualité élabore les normes en matière de contrôle de la qualité, s'assure que les produits commandés par la DGA sont conformes aux normes du gouvernement du Québec et aux exigences des ministères et organismes, vérifie le fondement des plaintes reçues vis-à-vis des fournisseurs et recommande les actions appropriées.

Au cours de l'année, le service a effectué plusieurs interventions au niveau des commandes adjugées et traité plus de 1 500 dossiers incluant le suivi de la commande, les enquêtes et les rapports de rendement et ce, afin que les normes de qualité, de quantité, de livraison ou autres soient respectées.

Au niveau de la prévention, le service a exigé de plus en plus que le fournisseur établisse en son usine un programme de contrôle de la qualité en accord avec les normes de la série BNQ 9911. Dans la même optique, le service a évalué les différents niveaux de contrôle de la qualité pour certains groupes de produits. À la suite des résultats obtenus, le service a recommandé d'ajouter aux commandes des clauses spécifiques en matière de qualité. De plus, le service a participé aux différents comités chargés d'élaborer des modifications aux normes déjà établies ou de normaliser des produits ou des techniques utilisées.

La gestion des stocks

Le Service de la gestion des stocks gère l'entrepôt central et un réseau de distribution qui facilite l'approvisionnement en matériel de bureau et en formulaires des ministères et organismes désignés ainsi que de certaines commissions scolaires. Le service achète et entrepose les marchandises requises, à partir d'un fonds renouvelable de 1,9 million de dollars, et leur revend ces marchandises au prix coûtant.

Au cours de l'année, les efforts ont porté principalement sur l'amélioration du service à la clientèle et les économies de ressources.

L'utilisation d'indices de productivité et de performance a permis de noter une amélioration et une augmentation de l'efficacité au niveau du service à la clientèle.

Le service a également absorbé la distribution du matériel de bureau abandonné par plusieurs ministères, dont le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, et a accepté de desservir vingt-six organismes gouvernementaux non assujettis à la Loi du Service des achats qui ont signé des protocoles d'entente pour la prestation de service.

En plus des réalisations propres à son mandat, le service a diffusé auprès d'une centaine d'employés des services d'approvisionnement des ministères et organismes, son programme de perfectionnement en gestion du matériel.

La disposition des surplus

Le Service de la disposition des surplus (SDS) dispose, dans les meilleurs intérêts du gouvernement, des biens meubles excédentaires des ministères et organismes désignés, en conformité avec la réglementation en vigueur.

En premier lieu, et si cela est possible, le service effectue le transfert du bien à un autre ministère ou organisme. À cette fin, le service a développé et publié, depuis juin 1981, le catalogue «Le Transfert». Environ 50% des articles offerts dans les cinq premiers numéros ont été transférés dans divers ministères ou organismes.

Pour les biens non transférés, le service procède à sa mise en vente; la méthode couramment utilisée est l'appel d'offres sur invitation ou public.

Au cours de l'année, deux autres modes de vente des biens ont été exploités: un encan de chevaux où les résultats obtenus ont doublé les prévisions et la vente au détail d'ameublement, d'objets d'artisanat, de vêtements, etc...

Pour le prochain exercice, le service poursuivra sa recherche de marché et accumulera plus de données sur les méthodes d'aliénation. On prévoit également tenir d'autres ventes au détail et par encan.

Le montant des ventes pour le présent exercice s'est élevé à 2 009 922 $ et le montant des transferts à 930 598 $.

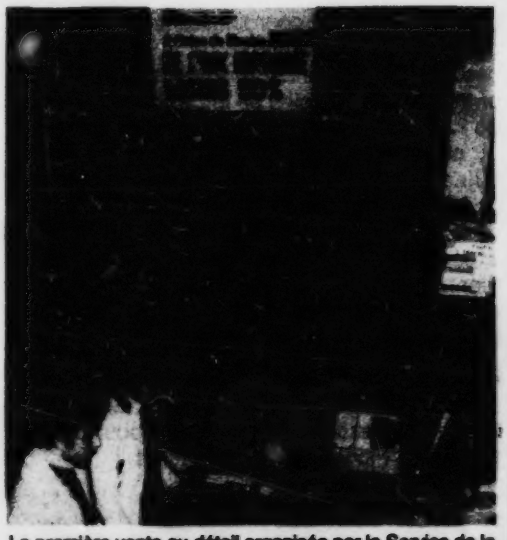

La première vente au détail organisée par le Service de la disposition des surplus, au cours de laquelle le grand public a pu se procurer à bon compte diverses marchandises usagées en bonne condition, a attiré quelque 3 000 personnes.

Le fichier des fournisseurs

Le Service du fichier des fournisseurs administre le Fichier central des fournisseurs du gouvernement en conformité avec la réglementation en vigueur, établit un système de codification et élabore un catalogue des différents produits achetés par le gouvernement, dresse et tient à jour la liste des fournisseurs qualifiés, en contrôle l'admission et en mesure le rendement.

Le Service comprend: le Fichier des fournisseurs de biens, qui comptait, au 31 mars 1982, 8 635 fournisseurs réguliers, 7 717 fournisseurs occasionnels et 779 acheteurs de surplus, et le Fichier central des fournisseurs de services qui contenait, au 31 mars 1982, 6 801 noms de fournisseurs de services répartis dans sept fichiers.

Au cours du dernier exercice, plus de 2 900 réquisitions provenant des différents ministères et représentant un chiffre d'affaires excédant 54 millions de dollars ont été traitées par le Fichier central des fournisseurs de services.

Fichier central des fournisseurs

Nom du fichier	N°	Inscriptions au cours de 1980-1981	Nombre cumulatif des inscriptions au 82.03.31	Nombre de réquisitions traitées	Nombre de noms de fournisseurs transmis	Montants impliqués (000 $)
Entrepreneurs en construction	02	142	2 794	904	7 930	11 114
Professionnels de la construction	03	80	1 151	826	1 463	21 732
Professionnels de l'administration	04	56	526	182	1 191	4 670
Audio-visuel et arts graphiques	05	45	430	174	618	2 376
Services auxiliaires	06	282	1 713	678	4 787	8 248
Services reliés à la sécurité	07	—	108	163	397	2 570
Publicité	08	4	79	8	56	3 580
Total:		**604**	**6 801**	**2 935**	**16 442**	**54 289**

Le Contrôleur des assurances

Le Contrôleur des assurances agit comme conseiller et représentant du gouvernement en ce qui concerne l'adjudication des contrats d'assurance nécessaires aux ministères et organismes.

Il maintient à jour un inventaire des polices d'assurance détenues par le gouvernement, soumet au Conseil du trésor un programme d'ensemble pour les assurances que doit contracter le gouvernement, demande des soumissions, se prononce sur chacune des polices avant son émission, son renouvellement ou son annulation, et recommande pour paiement les factures relatives aux contrats d'assurance.

En 1981-1982, le Contrôleur des assurances a collaboré avec la Société d'habitation du Québec, afin de lui offrir un service d'analyse des réclamations en assurance responsabilité civile pour les 300 offices municipaux d'habitation répartis dans la province.

Résumé des activités 1981-1982

Année 1981-1982	Nombre	Montant
		$
Contrats adjugés à la suite d'une soumission publique	12	300 651
Contrats adjugés à la suite d'un appel d'offres sur invitation	1	300
Contrats adjugés suite à une négociation avec un seul fournisseur	1	9 000
Contrats renouvelés, 2e et 3e versements	30	367 256
Contrats vérifiés pour les ministères et organismes	348	
Renouvellements vérifiés pour les ministères et organismes	253	
Interventions spéciales	21	
Analyse de réclamation pour la SHQ	118	
Total	**784**	**667 207**

Programme 3

Approvisionnement

Ce programme vise à effectuer les achats du gouvernement aux meilleures conditions pour l'économie du Québec et à assurer le fonctionnement du répertoire des fournisseurs et des loueurs de machinerie lourde.

	1982-1983	1981-1982
Crédits à voter	**$**	**$**
	5 331 500	**4 795 000**
Super-catégories et catégories	**1982-1983**	**1981-1982**
Fonctionnement	**(000 $)**	**(000 $)**
1. Traitements	**4 935,6**	4 395,8
2. Autres rémunérations	**158,8**	138,9
3. Communications	**88,6**	107,5
4. Services	**29,3**	27,7
5. Entretien	**6,0**	2,3
6. Loyers	**10,8**	13,6
7. Fournitures	**100,7**	71,6
11. Autres dépenses	**1,7**	1,6
	5 331,5	4 759,0
Capital		
8. Équipement	**36,0**	36,0
	5 367,5	4 795,0
Employés permanents	**172**	172
Employés à temps partiel	**9**	9
Total (personnes-années)	**181**	181

Direction générale de la
gestion immobilière

Gestion immobilière

La Direction générale de la gestion immobilière a pour mandat de mettre à la disposition des ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale, un parc d'espace qui réponde à leurs besoins.

Dans le cadre de son mandat et à l'intérieur des budgets qui lui sont alloués, la direction générale chapeaute plusieurs activités de soutien aux autres programmes gouvernementaux; en plus de fournir aux ministères et organismes du gouvernement les espaces tant administratifs que spécialisés, elle est aussi le pourvoyeur d'ameublement et d'accessoires.

Ses opérations sont principalement axées sur la préparation et la réalisation des travaux requis de construction, de rénovation ou de recyclage, d'aménagement, d'ameublement et de décoration des édifices sous la juridiction du MTPA. Ses activités portent aussi sur l'acquisition de biens immeubles par achat ou location pour les fins du ministère. Au nom des différents ministères et organismes du gouvernement et conformément aux lois en vigueur, la Direction générale de la gestion immobilière s'occupe également d'acquisition d'immeubles de gré à gré ou par expropriation.

En plus de la Coordination administrative et technique, la Direction générale de la gestion immobilière regroupe cinq directions:

— Direction des programmes;
— Direction de l'acquisition de l'espace;
— Direction de la construction;
— Direction de l'aménagement;
— Direction de la gestion immobilière — région de Montréal.

Vue générale

À la Direction générale de la gestion immobilière, l'exercice financier 1981-1982 a été marqué, d'une part, par la livraison du Palais des congrès de Hull, par la poursuite des travaux d'exécution aux deux importants chantiers du Palais de justice de Québec et du Palais des congrès de Montréal, par la fin des travaux de construction du Palais de justice d'Alma et des quartiers généraux de la Sûreté du Québec à Hull et à Rimouski, de même que par la mise en chantier de l'édifice des Pêches maritimes à Gaspé et par la livraison de plusieurs nouveaux postes à la Sûreté du Québec en régions. La poursuite de la restauration des anciens édifices de la Colline parlementaire, la fin des travaux de rénovation des édifices Cook-Chauveau et Dorchester, ainsi que l'avancement des travaux de recyclage ou de

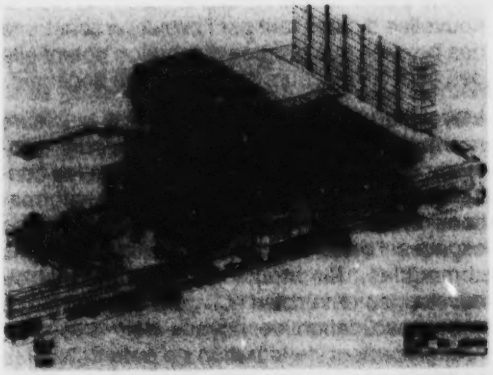

Réalisé au coût de 9 000 000 $, le Palais des congrès de Hull occupe tout le dernier étage de Place du Centre avec une superficie de quelque 10 000 m².

réaménagement de plusieurs autres projets sont également caractéristiques du rôle prépondérant de la Gestion immobilière en ce qui a trait à la récupération, la reconversion ou la rénovation d'immeubles publics.

Au niveau administratif, d'autre part, la préparation, la mise en place et le perfectionnement de différents outils de gestion se sont poursuivis dans l'optique d'une concentration des efforts dans la réalisation des opérations requises pour répondre aux besoins de la clientèle, cette approche s'inscrivant dans la ligne de pensée du nouveau plan d'organisation supérieure — approuvé par le Conseil du trésor au cours de 1980-1981 — qui réaffirme la vocation du programme 1, déjà axée sur la mise en oeuvre de tous les projets d'acquisition, de construction, d'aménagement, d'ameublement ou autres.

L'orientation actuelle

Alors que les années '60 et une bonne partie des années '70 ont été le témoin d'une croissance rapide de la Fonction publique, et par voie de conséquence du parc d'espace gouvernemental (propriétés et locations), la période actuelle en est une de transition, caractérisée par la nécessité de réadapter une bonne partie du parc d'espace aux conditions nouvelles dictées tant par l'évolution constante des besoins que par une diminution potentielle des effectifs au cours de la présente décennie.

L'évolution des besoins se situe à plusieurs niveaux et se retrouve dans plusieurs secteurs: en effet, les déconcentrations et les centralisations administratives, les transformations et les regroupements de services, les espaces libérés et la disponibilité de biens immeubles, les nouvelles orientations du développement urbain et l'apport nécessaire à une consolidation de noyaux déjà existants, l'élargissement de la notion de patrimoine, les restrictions énergétiques et budgétaires, les services de transport en commun, etc. ne sont qu'un aperçu des facteurs de préoccupation qui président au réaménagement progressif du parc d'espace.

Dans cette optique, la Direction générale de la gestion immobilière poursuit l'adaptation physique de son parc d'espace, tant par une dynamique nouvelle de conservation, de réhabilitation et de recyclage d'édifices ou de sites publics, que par des programmes de construction de bâtiments nouveaux qui doivent répondre à des besoins bien définis.

Selon les besoins évolutifs et justifiables des ministères et organismes-clients, et selon certains critères de base visant à réduire progressivement l'ensemble du parc d'espace locatif au profit d'une consolidation des propriétés publiques, la Gestion immobilière a pour objectif d'atteindre graduellement un rythme de croisière conforme à l'évolution des effectifs gouvernementaux.

Les critères de base

Lorsque les besoins justifiés dépassent la capacité locale du parc d'espace, l'apport de surfaces additionnelles devient nécessaire. Règle générale, la Direction générale de la gestion immobilière favorise l'acquisition d'espace soit par mode de propriété lorsque les besoins identifiés sont spécialisés ou sont caractérisés par une stabilité future prévisible, soit par mode de location si la nature des besoins est temporaire ou particulièrement changeante.

À l'inverse, lorsqu'une partie du parc d'espace local devient excédentaire aux besoins, l'objectif est de disposer le plus possible des locations et de tendre — pour des raisons de conservation et de capitalisation — à la récupération d'espace en propriété publique: après avoir effectué le réaménagement de ces propriétés, on y effectue le rapatriement d'effectifs et on annule ensuite les locations.

Dans la poursuite des objectifs de mise en oeuvre sont reliés les différents rôles de chaque direction du Programme 1.

Direction de la coordination administrative et technique

Autrefois connue sous l'appellation «Secrétariat des opérations», cette entité de support à la direction générale est maintenant désignée sous un vocable illustrant bien son rôle de «coordination administrative et technique».

Cet aspect de «coordination» s'est considérablement accru en 1981-1982. D'une part, le développement de la fonction «coordination administrative» s'est effectué selon ses propres objectifs: analyser les problèmes d'organisation, de systèmes et de procédures, pour élaborer les solutions pertinentes ou pour coordonner les mandats d'étude confiés à la Direction des systèmes de gestion. D'autre part, la fonction «coordination technique» a été implantée pour former un cadre d'ordre normatif et méthodologique sur différents aspects opérationnels, de même que pour coordonner différentes analyses techniques devant être réalisées par la direction générale.

Parmi les autres caractéristiques de l'exercice 1981-1982, il faut signaler tout d'abord le perfectionnement du rôle de coordination budgétaire destiné à supporter les directions opérationnelles dans la gestion de leur budget, en leur fournissant notamment une information de gestion appropriée, et à coordonner la préparation de la revue de programme annuelle ainsi que l'étude des crédits détaillés. Il faut aussi mentionner l'établissement d'un processus de suivi de projets de décrets et de C.T. présentés par la direction générale, de même que la réalisation d'un manuel d'opérations destiné, entre autres, à revoir et à formaliser les opérations de la direction sous forme de procédures administratives, elles-mêmes encadrées par des politiques administratives ayant une incidence sur l'ensemble du fonctionnement de la Gestion immobilière. Ce manuel a été diffusé et expliqué à tous les gestionnaires et professionnels de la direction générale impliqués au sein du processus de gestion de projets d'acquisition, de construction et d'aménagement.

Au cours du même exercice financier, la Direction de la coordination administrative et technique s'est impliquée dans certaines études prioritaires requises par les autorités du ministère, dont la «révision du cheminement des demandes d'espace», étude conduite en vue d'une simplification du processus de traitement et d'une amélioration du service à la clientèle. La direction a aussi participé activement aux travaux de recherches du Comité consultatif sur la régionalisation du ministère.

Finalement, et par suite de la mise en place du manuel d'opérations, la Coordination administrative et technique a amorcé une étude en vue de définir les besoins pour le développement d'un système informatisé de suivi de projets, ce système devant faciliter l'accès à une information fiable et à jour sur les projets de la direction générale, et mettre instantanément en lumière les cas d'évolution difficile.

Direction des programmes

La Direction des programmes a pour mandat de préparer les programmes de besoins et les devis de performance pour tous les projets de construction, de réhabilitation et d'aménagement, ainsi que d'élaborer des normes et des critères applicables à la réalisation des projets d'acquisition de terrains et d'en exercer un suivi d'exécution.

De façon pratique, la Direction des programmes commence son intervention au moment où l'on constate qu'un élément du parc d'espace gouvernemental nécessite une intervention physique. C'est à cette direction qu'incombe la responsabilité de procéder à l'analyse en profondeur des besoins définis du client, de considérer les critères et les exigences de réalisation, de préparer un programme définissant le projet requis, de faire approuver ce programme et de s'assurer de son application tout au long des étapes subséquentes. Bref, la Direction des programmes a pour tâche de conseiller le directeur général de la gestion immobilière sur les questions d'utilisa-

tion d'espaces et de terrains, sur l'opportunité d'un projet en déterminant la problématique, les solutions, l'impact, les superficies nécessaires, les coûts impliqués ainsi que l'échéancier préliminaire des études et de la réalisation.

Tout en poursuivant, au cours de l'année, la recherche de sites et la normalisation des programmes de construction pour les Palais de justice, les centres de détention et les postes de la Sûreté du Québec, cette direction a été en mesure d'accentuer sa participation aux études d'élaboration de projets jusqu'à la phase des esquisses préliminaires, en plus d'effectuer un suivi de certaines étapes de réalisation des projets de construction. Elle a, en outre, analysé plusieurs demandes reliées aux réseaux d'équipements spécialisés des ministères de la Justice et des Transports avec une approche de plus en plus rigoureuse pour justifier les besoins et restreindre les coûts tout en rendant un service jugé adéquat pour les clients.

Son rôle de consultant auprès de certains organismes gouvernementaux a pris une dimension nouvelle au cours de 1981-1982, notamment en ce qui a trait au groupe de travail affecté au projet de la Société du Palais des congrès de Montréal.

Comme toile de fond à ses activités, la Direction des programmes a poursuivi l'amélioration de ses méthodes et procédures en ayant pour objectif, dans la programmation architecturale, d'établir avec la plus grande précision les contraintes utiles à la phase ultérieure de conception, axée sur la recherche des créations les plus appropriées.

Direction de l'acquisition de l'espace

La vocation de la Direction de l'acquisition de l'espace est d'assurer l'achat ou la location d'immeubles à bureaux, d'entrepôts, de terrains et de places de stationnement pour les besoins des ministères et organismes-clients.

Cette direction voit à la gestion financière des quelque 925 baux en vigueur, impliquant un coût d'opération de l'ordre de 78 millions $ pour l'exercice financier 1981-1982; elle administre aussi une centaine de locations à des tiers.

Au cours de la période s'échelonnant de mars 1981 à avril 1982, la superficie totale en propriétés s'est accrue de 23 120 mètres carrés alors que la surface globale en locations a subi une diminution de 17 020 mètres carrés, de sorte que la surface du parc d'espace n'a progressé que de 6 050 mètres carrés, soit une augmentation de l'ordre de 0,3%, comparativement aux accroissements observés de 7% en 1979-1980 et 2% en 1980-1981. Ces chiffres démontrent, d'une part, des résultats concrets à la politique établie depuis les toutes dernières années par le MTPA pour favoriser une réduction des locations au profit d'une consolidation des propriétés gouvernementales, et d'autre part montrent aussi que la tendance de croissance globale du parc d'espace a pratiquement atteint le niveau zéro au cours de l'exercice financier.

Dans le cas des propriétés, l'augmentation de la superficie totale a été causée principalement par l'intégration des constructions nouvelles terminées (4 206 mètres carrés pour six postes de la Sûreté du Québec et pour des locaux à l'aéroport de Ste-Foy), par l'achat pour fins de recyclage et de réutilisation d'immeubles publics désaffectés dont deux écoles (2 517 mètres carrés à Hull, Thetford-Mines et Trois-Rivières), et par un transfert de propriété (12 594 mètres carrés à Ville La Salle). À la somme de ces superficies nouvellement acquises, il faut soustraire la vente d'un immeuble de 601 mètres carrés situé à Montréal.

En ce qui concerne les locations, la diminution de surfaces résulte de l'annulation de baux pour des locaux libérés à la suite de relocalisations. Dans ce domaine, les effets les plus significatifs proviennent du rapatriement d'effectifs à l'édifice Cook-Chauveau, le réaménagement majeur de cette propriété ayant été

complété au cours de l'exercice 1981-1982. Le processus continu de rationalisation des espaces existants a aussi été un facteur important de diminution du parc locatif.

À la fin de mars 1982, le parc d'espace se répartissait ainsi:

Il a aussi effectué des évaluations de différents équipements immobiliers, comme certains terrains de camping, maisons historiques et autres biens immeubles publics excédentaires pour fins de transfert à des organismes publics et parapublics ou pour fins de vente.

	Région de Québec	Région de Montréal	Régions en province	Total
Propriétés du MTPA	452 083 m²	321 022 m²	349 033 m²	1 122 138 m²
Locations par bail	449 701 m²	223 373 m²	237 803 m²	910 876 m²
Total	**901 784 m²**	**544 395 m²**	**586 836 m²**	**2 033 014 m²**

Les avis de recherche de locaux

Le règlement 2267-77 oblige le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement à procéder par avis de recherche dans les journaux afin de permettre à tous ceux qui possèdent des locaux, de les offrir en location au gouvernement.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, la Direction de l'acquisition de l'espace (excluant la direction de Montréal) a publié 13 avis de recherche et reçu 32 propositions de location dont 18 ont été jugées conformes à la demande, les autres offres n'ayant pas été retenues parce qu'elles ne répondaient pas aux exigences du cahier des besoins.

L'acquisition d'immeubles

Conformément à sa vocation établie depuis plusieurs années, le Service d'acquisition d'immeubles a poursuivi son rôle de conseiller en immeubles auprès des différents ministères et organismes-clients, soit en matière d'acquisition d'immeubles ou sur des sujets connexes, tels que des études économiques et financières de projets de restauration, d'agrandissement et de construction, ou encore des études de fixation des loyers d'immeubles du ministère des Affaires culturelles et des résidences gouvernementales louées à des employés de l'État.

Le Service d'acquisition d'immeubles a aussi procédé à l'évaluation et aux négociations menant à l'acquisition de propriétés de gré à gré ou par expropriation, pour un montant total de 3 503 800 $ soit 873 600 $ pour le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et 2 630 200 $ pour les autres ministères.

Ce service a également procédé à des évaluations, pour fins décisionnelles, dans plusieurs projets d'envergure, comme celui de l'Archipel de Mingan et celui des immeubles nécessaires à la réalisation du Centre d'enfouissement de déchets industriels pour le ministère de l'Environnement.

Enfin, mentionnons la vente par appels d'offres de 73 bâtisses pour un montant total de 135 017 $ et la vente de gré à gré de neuf propriétés pour un montant total de 1 539 026 $ incluant une vente de terrains à la Ville de Montréal au montant de 1 477 824 $ pour les fins d'un programme d'habitation.

Les opérations internationales

Le Service des opérations internationales a pour mandat de fournir au ministère des Affaires intergouvernementales tous les espaces à bureaux requis pour ses opérations hors du Québec, de même que les résidences pour les chefs de poste ayant un statut de délégué général.

Outre la négociation de baux et l'acquisition de propriétés lorsque cela est requis, ce service voit à l'ameublement, l'aménagement et l'exploitation des lieux. Le budget dévolu à ces activités pour l'exercice financier 1981-1982 était d'environ 3 000 000 $ soit 2 500 000 $ pour la location, l'ameublement et l'aménagement des locaux et 500 000 $ pour l'exploitation, ce dernier montant provenant du budget de l'Exploitation des immeubles pour administration par la Gestion immobilière.

Actuellement, ce service maintient des locations ou des propriétés dans 23 villes hors du Québec: États-Unis (8), Europe (6), Canada (4), autres (5). Des résidences sont fournies à sept chefs de poste.

Au cours de 1981-1982, le Service des opérations internationales a relocalisé le bureau de Toronto et la délégation générale de Londres, et a procédé à l'ouverture d'un bureau à Paris pour le Centre de promotion des nouvelles technologies.

L'administration de l'acquisition de l'espace

En soutien administratif aux autres services de l'Acquisition de l'espace, le Service de l'administration assure en tout premier lieu un service de documentation complet et rapide pour l'ensemble des dossiers traitant de location, d'expropriation, d'achat ou de vente d'immeubles.

Sur ce dernier point, mentionnons que tous les biens immeubles publics déclarés excédentaires sont acheminés à ce service qui s'occupe de leur disposition finale. Ainsi, au cours de 1981-1982, 76 ventes ont été effectuées par appels d'offres et 7 ventes conclues de gré à gré.

Ce même service contrôle également tout l'acheminement du courrier de la direction, en plus de répondre à toute autre exigence de nature administrative.

Direction de la construction

Dans le cadre de son mandat de réaliser depuis le concept jusqu'à l'achèvement des travaux, des projets de construction, de rénovation, d'amélioration ou de réparations importantes à des immeubles pour le compte du MTPA et pour celui des ministères ou organismes-clients, la Direction de la construction a parachevé, poursuivi ou mis en oeuvre plusieurs projets de construction nouvelle ou de rénovation majeure au cours de l'exercice financier 1981-1982.

Parmi les plus importants, mentionnons ceux du Palais de justice et des anciens édifices du Parlement à Québec, des Palais des congrès de Montréal et de Hull, de l'édifice des Pêches maritimes à Gaspé, du Palais de justice d'Alma, des quartiers généraux de la Sûreté du Québec à Hull et à Rimouski, de même qu'un bureau de district à Baie-Comeau et un ensemble de neuf postes locaux en cours de construction.

Le tableau de la page suivante énumère les projets majeurs traités au cours de l'année et indique, pour chacun, la proportion de réalisation atteinte et les déboursés, au 31 mars 1982, ainsi que le coût total prévu à la fin des travaux.

Le Palais des congrès de Montréal dont l'ouverture est prévue au printemps de 1983.

Les principaux projets de construction en 1981-1982

Endroit	Description	Coût total $	État de réalisation des travaux au 31 mars 1982	Déboursés 1981-1982 $
Alma	Palais de justice	4 850 000	99%	3 530 000
Amos	Rénovation de l'ancien Palais de justice	815 000	100%	65 000
	Palais de justice — réfection du stationnement	400 000	90%	355 000
Amqui	Sûreté du Québec	725 000	60%	445 000
Baie-Comeau	Bureau de district de la Sûreté du Québec	4 200 000	98%	3 530 000
Cacouna	Entrepôt non chauffé	155 000	100%	45 000
Cap-aux-Meules	Sûreté du Québec	1 030 000	60%	615 000
	Sous-centre de transport	150 000	100%	150 000
Chandler	Poste de la Sûreté du Québec	1 525 000	100%	690 000
Chicoutimi	Bureau de district de la Sûreté du Québec	3 915 000	100%	250 000
	Rénovation du Palais de justice	1 740 000	100%	530 000
Gaspé	Édifice de la Direction générale des pêches maritimes	6 650 000	5%	440 000
Hâvre-St-Pierre	Direction générale des pêches maritimes	140 000	3%	5 000
Hull	Bureau de district de la Sûreté du Québec	3 635 000	100%	2 775 000
	Palais des congrès	5 790 000	100%	105 000
Labelle	Sûreté du Québec	735 000	70%	535 000
Letang	Poste de la Sûreté du Québec	775 000	100%	250 000
Marieville	Poste de la Sûreté du Québec	800 000	100%	695 000
Mont-Laurier	Poste de la Sûreté du Québec	680 000	95%	480 000
Montréal	Édifice administratif Henri-Bourassa	3 840 000	Plans et devis	195 000
	Palais des congrès	81 000 000	60%	32 175 000
	360, McGill	2 000 000	60%	1 225 000
Nicolet	Rénovation de l'Institut de police	1 015 000	90%	380 000
Pabos	Entrepôt M.L.C.P.	105 000	35%	35 000
Papineauville	Poste de la Sûreté du Québec	660 000	100%	50 000
Québec	Restauration de la Colline parlementaire	40 000 000	30%	3 340 000
	225 Grande-Allée	1 700 000	100%	195 000
	Musée national de la civilisation	23 000 000	Plans et devis	440 000
	Palais de justice	61 500 000	25%	11 670 000
Rawdon	Poste de la Sûreté du Québec	675 000	100%	95 000
Rimouski	Bureau de district de la Sûreté du Québec	4 125 000	97%	2 585 000
St-Jean-d'Iberville	Sûreté du Québec	1 200 000	100%	1 190 000
St-Jérôme	Entrepôt non chauffé	140 000	35%	60 000
St-Michel-des-Saints	Poste de la Sûreté du Québec	610 000	100%	240 000
Senneterre	Sûreté du Québec	800 000	55%	450 000

Endroit	Description	Coût total $	État de réalisation des travaux au 31 mars 1982	Déboursés 1981-1982 $
Sept-Îles	Poste de la Sûreté du Québec	700 000	100%	135 000
Shawinigan	Palais de justice et centralisation	6 000 000	8%	605 000
Sherbrooke	Centre de transport	3 680 000	95%	3 445 000
	Centre de détention	13 600 000	Plans et devis	90 000
Trois-Rivières	Centre de détention	15 000 000	Plans et devis	80 000

Le Palais de justice de Québec

Dans le cadre de ce projet, dont les travaux de construction avaient débuté à l'automne 1980, l'exercice financier 1981-1982 aura permis l'octroi de contrats pour l'édification du corps principal: 20 704 865 $ pour la partie architecture et structure (lot 3B-1), et 11 768 874 $ pour la partie électricité et mécanique (lot 3B-2).

Il est à noter que le projet a été subdivisé en plusieurs lots lors des appels d'offres publics afin de donner l'opportunité aux entrepreneurs de la région de décrocher des contrats dignes d'attention et à la mesure de leurs capacités de mise en oeuvre et de financement.

Selon l'échéancier actuel, les travaux seront complétés à l'automne 1983 et l'occupation des locaux se fera au printemps 1984.

La construction du Palais de justice de Québec est en bonne voie de réalisation.

Ce projet forme un apport très significatif à l'économie de la région puisqu'une fois complété en 1984, il aura suscité un investissement immobilier de 61,5 millions $.

Les anciens édifices du Parlement

Requis pour solutionner une accumulation de problèmes d'ordre technique, le projet de restauration et de rénovation des cinq anciens édifices du Parlement, autorisé le 23 octobre 1974 par le CT 85237, s'est poursuivi en 1981-1982 principalement par la mise en chantier des étapes suivantes: accès pour personnes handicapées et chauffage par énergie hors pointe à l'édifice Honoré-Mercier, travaux au Salon rouge et groupes de service à l'édifice de l'Hôtel du Parlement, accès pour personnes handicapées à l'édifice «D».

Les contraintes constantes liées à la nature du projet ont présidé à l'élaboration d'étapes annuelles de réalisation qui ont totalisé jusqu'à maintenant 17 millions $, la majorité des dépenses ayant été consacrée à l'Hôtel du Parlement. Pour que l'ensemble du projet soit complété au tout début des années '90, les travaux à effectuer au cours des prochaines étapes nécessiteront des investissements de l'ordre de 42 millions $.

Le Palais des congrès de Montréal

La mise en oeuvre de ce projet majeur, confiée au MTPA et financée par SODEVIQ suite au projet de Loi 17 sanctionnée le 19 décembre 1980, s'est poursuivie conformément aux

échéanciers prévus. L'exercice 1981-1982 a été consacré, en majeure partie, à la poursuite des travaux prévus dans le contrat principal de 57 millions $ qui avait été adjugé en décembre 1980 et qui doit être complété avant la fin de 1982.

Lorsqu'il sera terminé en 1983, ce projet aura impliqué des investissements directs de l'ordre de 81 millions $.

Le Palais des congrès de Hull

Rappelons que c'est par le CT 117801, la décision 79-66 du 28 mars 1979 et l'arrêté en conseil 1929-79 du 27 juin 1979, que le gouvernement du Québec donna son accord de principe à la construction d'un Palais des congrès à Hull et mandata le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour négocier, avec la ville de Hull et Cadillac Fairview, une entente aboutissant à la localisation du Palais des congrès au-dessus de Place du Centre.

Réalisée au coût total de 9 millions $, dont 6,25 millions $ par le gouvernement du Québec et 2,75 millions $ par la ville de Hull, cette construction de 10 219 m² débuta en mai 1980 et fut terminée au cours du présent exercice financier.

Les caractéristiques du nouveau Palais des congrès de Hull, maintenant en opération, sont les suivantes: salle de banquets de 850 m² pouvant recevoir 800 personnes, grande salle des congrès de 2 500 m², plusieurs autres salles aménageables dans une superficie de 450 m², capacité totale d'accueil de 3 000 personnes à la fois.

L'édifice des Pêches maritimes à Gaspé

Afin de répondre aux demandes du ministère-client formulées en avril et en juillet 1979 pour loger à Gaspé, dans un nouvel édifice, les bureaux, laboratoires et entrepôts de la Direction générale des pêches maritimes, le CT 121129 du 7 août 1979 a autorisé le MTPA à réaliser ce projet.

En construction depuis février 1982, cet édifice de l'ordre de 6 millions $ présentera une superficie de quelque 7 000 m² et sera le lieu, à partir de juillet 1983, du bureau-chef du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à Gaspé.

Le Palais de justice d'Alma

La construction du nouveau Palais de justice d'Alma, au coût de 4 850 000 $ s'est déroulée à l'intérieur des échéanciers prévus: mis en chantier en septembre 1980, le projet en est rendu à la phase de l'acceptation provisoire en avril 1982.

Ce nouveau Palais de justice occupe une superficie de 6 694 m² sur trois niveaux et compte sept salles d'audience.

Les quartiers généraux de la Sûreté du Québec à Hull et à Rimouski

Débutée en février 1981, la construction du nouveau quartier général de la Sûreté du Québec dans la ville de Hull a été complétée au cours du présent exercice financier. Depuis le 22 février 1982, la Sûreté du Québec occupe cet édifice de 3 938 m² construit au coût de 3 635 000 $.

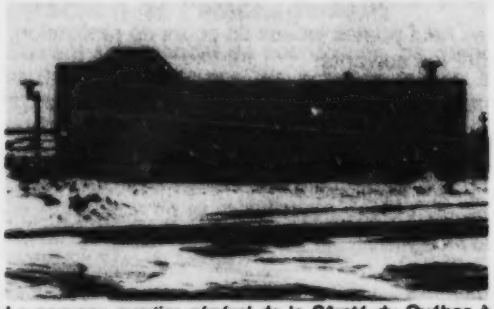

Le nouveau quartier général de la Sûreté du Québec à Rimouski.

À Rimouski, c'est en mars 1982 que fut terminée la réalisation du quartier général. D'un coût de 4 125 000 $, cette construction s'inscrit, comme celle de Hull, dans le cadre du programme de modernisation des postes de la

Sûreté du Québec mis en oeuvre en 1977. Ce nouvel édifice offre une superficie de 4 950 m² sur trois niveaux; le terrain de 16 300 m² inclut un héliport et 150 places de stationnement.

Le bureau de district de la Sûreté du Québec à Baie-Comeau

Le MTPA a entrepris en mars 1981 la construction du nouveau bureau de district de la Sûreté du Québec à Baie-Comeau.

Ce projet de 4 221 000 $, qui occupe une superficie de 4 520 m², sur deux étages, est à la phase de l'acceptation provisoire en cette fin d'année budgétaire. Le transfert des effectifs policiers dans ces nouveaux locaux se fera dès la fin d'avril 1982.

Les postes locaux de la Sûreté du Québec

Dans le cadre du programme d'amélioration d'ensemble du réseau des postes de la Sûreté du Québec, neuf nouveaux postes locaux sont en construction ou ont atteint la phase de mise en oeuvre durant le présent exercice financier.

Conçus en régie, les plans et devis de ces postes sont de types normalisés et font appel à un système modulaire s'adaptant facilement aux diverses configurations de sites.

Les neuf postes locaux en cours de réalisation sont les suivants:

Direction de Montréal

La Direction de Montréal de la gestion immobilière a pour mandat de représenter la Direction générale de la gestion immobilière sur le territoire de l'Île de Montréal, la rive-sud (comtés de Laprairie, Chambly, Laporte, Taillon) et la rive-nord (Deux-Montagnes, Terrebonne, Prévost, l'Assomption). Cette direction exerce une activité multidisciplinaire dans les domaines de l'acquisition d'espace et de l'aménagement. Elle est composée d'un effectif permanent de 37 personnes et est logée au 2e étage du 190, boulevard Crémazie est, à Montréal. Elle tire l'essence de son organisation du contenu de son mandat en partageant ses effectifs en deux services: l'Acquisition de l'espace et l'Aménagement.

Le Service de l'acquisition de l'espace réalise certains projets mineurs d'attribution d'espace pour tous les ministères et organismes-clients à même les immeubles gérés par le ministère ou par des projets de location d'espace sur le territoire. Ce service compte un total de dix personnes réparties en six corps d'emplois différents et présente un taux de professionnalisation de 55%.

Le Service de l'aménagement s'occupe de la concrétisation de projets d'aménagement de tous genres. Il veille à la réalisation de toutes les phases de ces projets depuis le concept

Localité	Superficie m²	Coût estimé $
Amqui	582	780 000
Cap-aux-Meules	562	1 030 000
Labelle	562	735 000
Lac-Mégantic	562	890 000
La Sarre	562	860 000
Marieville	815	800 000
Saint-Jean-d'Iberville	1 200	1 200 000
Saint-Jérôme	1 200	1 700 000
Senneterre	562	800 000

original jusqu'à la livraison des espaces au ministère-client. De plus, il fournit le mobilier ainsi que les services de décoration en vue de satisfaire aux demandes formulées. Ce service compte un effectif total de 25 personnes réparties en 13 corps d'emplois différents et affiche un taux de professionnalisation de 35%.

Au cours de l'année 1981-1982, les budgets de la direction se sont élevés à environ 23 000 000 $ pour le secteur acquisitions-locations et 5 000 000 $ pour les aménagements-réaménagements.

Il est à noter que le Service de l'acquisition a axé ses efforts vers la location par avis de recherche pour les relocalisations au cours de 1981-1982. Au cours de cette même année, la réutilisation de biens publics excédentaires (BIPE) à des fins gouvernementales a été favorisée de façon significative. Parmi ces projets, on peut noter l'aménagement d'un Palais de justice de 2 238 m² au 1750, boulevard de la Concorde à Laval, pour un coût total de 686 000 $, ce qui représente une économie substantielle comparativement à une construction nouvelle pour répondre aux mêmes besoins. De même, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a maintenant pignon sur rue au 6255, 13e avenue, Rosemont, dans une école de 4 200 m², avantageusement aménagée en espaces à bureaux, laboratoires, bibliothèque, suites ministérielle et sous-ministérielle au coût total de 654 000 $.

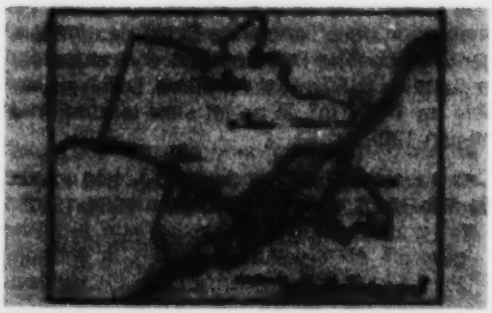

Territoire actuellement desservi par la Direction de la gestion immobilière-Montréal.

D'autre part, la direction a procédé à l'aménagement de suites ministérielles connexes à Place Desjardins. Cet aménagement, réalisé pour loger les cinq ministres d'État et le personnel du Conseil exécutif, présente des qualités économiques intéressantes. Il permet de partager des espaces de soutien et ainsi épargner un fort pourcentage de la superficie nécessaire à l'aménagement, en plus de permettre une économie substantielle au chapitre du personnel administratif nécessaire au fonctionnement de ces bureaux. La direction a également poursuivi le réaménagement de l'édifice Montval et amorcé les travaux du dépôt de la Bibliothèque nationale au 125, rue Sherbrooke est. Finalement, la direction étudie présentement les possibilités de réduire davantage le parc d'espace par une analyse rationnelle des besoins d'espace de ses clients en milieu coûteux.

Enfin, on peut observer que la Direction de Montréal a effectué, en 1981-1982, certains ajustements organisationnels, en plus de consulter son personnel sur des questions de fonctionnement interne dans le cadre de l'objectif ministériel de motivation des employés.

Direction de l'aménagement

Suivant son mandat de coordonner, de gérer et de contrôler toutes les activités reliées à l'aménagement des espaces mis à la disposition des ministères et organismes sur tout le territoire sauf celui de Montréal, la Direction de l'aménagement est aussi le maître d'oeuvre en ce qui concerne le mobilier, la décoration, la signalisation et l'identification visuelle des locaux sous sa tutelle.

Ses quatre services se partagent des responsabilités bien spécifiques:

Les Services des chargés de projets «Québec-métro» et «Régions en province»

Ces deux services, l'un pour la région métropolitaine de Québec et l'autre pour le reste du

Québec sauf Montréal, ont la responsabilité de réaliser les projets d'aménagement et d'en coordonner toutes les activités depuis le concept initial jusqu'à l'acceptation des travaux, tout en assurant le respect des normes d'aménagement.

Ils sont également responsables de la préparation des budgets et du contrôle des coûts dans le déroulement des projets.

Ils doivent guider les ministères et organismes-clients dans la préparation de leurs programmes techniques d'aménagement et les assister dans la détermination de leurs besoins. Ils doivent diriger et contrôler le travail des professionnels-consultants dont les services sont retenus pour certains projets.

Le Service de l'ameublement et de la décoration

Ce service est responsable de fournir le mobilier adéquat en vue de répondre aux demandes des ministères et organismes-clients, de tenir un inventaire complet de tout l'ameublement mis à leur disposition, de coordonner les déménagements, de gérer l'entrepôt de meubles et d'écrans et de récupérer les meubles et les écrans excédentaires. Il doit également assurer la décoration des espaces à bureaux.

Le Service technique de l'aménagement

En plus de réaliser en régie les plans et devis d'aménagement requis par les chargés de projets, ce service fournit l'assistance technique à la conception et à l'exécution des projets d'aménagement, assure la signalisation dans les édifices du gouvernement et se charge de l'application et de l'évolution des normes techniques.

Le volume de projets traités

Au cours de l'exercice 1981-1982, la Direction de l'aménagement a procédé à l'analyse de 353 projets d'aménagement, excluant les projets sous la responsabilité de la Direction régionale de Montréal. À la fin de l'année financière, 183 projets avaient été complétés et 170 étaient en cours de parachèvement.

Les principaux projets d'aménagement en 1981-1982

Parmi les différents projets d'envergure mis en oeuvre, poursuivis ou complétés par la Direction de l'aménagement en 1981-1982, mentionnons les suivants:

Les Archives nationales à Ste-Foy

Suivant l'entente intervenue entre le MTPA et l'Université Laval qui s'était portée acquéreur du Grand Séminaire sur le campus universitaire en janvier 1978, l'ancienne chapelle a été recyclée en Maison des archives nationales pour le compte du ministère des Affaires culturelles.

D'une superficie de 10 219 m², le projet, au coût total de 7 947 000 $, sera entièrement complété en juillet 1982, après l'installation d'équipements de sécurité additionnels.

Le poste de la Sûreté du Québec à St-Gabriel-de-Brandon

Des travaux de recyclage sont en cours de finalisation dans l'ancienne École des métiers de St-Gabriel-de-Brandon afin d'y relocaliser le poste de la Sûreté du Québec. D'une superficie de 1 022 m², le projet sera terminé à la mi-juin 1982.

Ces travaux impliquent des déboursés totaux de 536 300 $, dont 179 800 $ en 1981-1982.

Ministères ou organismes	Projets en cours	Projets terminés
Affaires culturelles	9	8
Affaires intergouvernementales	3	0
Affaires municipales	0	1
Affaires sociales	4	4
Agriculture, pêcheries et alimentation	7	4
Assemblée nationale	9	5
Commission des affaires sociales	1	0
Commission des transports du Québec	1	0
Communications	2	7
Conseil exécutif	4	6
Conseil du trésor	3	2
Éducation	6	6
Énergie et ressources	13	6
Environnement	3	8
Finances	4	3
Habitation et Protection du consommateur	0	3
Immigration	2	0
Industrie, Commerce et Tourisme	1	4
Justice	50	40
Loisir, Chasse et Pêche	5	12
Office du crédit agricole	3	1
Office de la langue française	1	1
Office de planification et de développement du Québec	0	1
Office des professions du Québec	1	0
Régie de l'assurance-récolte	3	0
Revenu	3	6
Régie du loyer	1	2
Société d'habitation du Québec	1	0
Transports	8	19
Travail, Main-d'oeuvre et Sécurité du Revenu	4	4
Travaux publics	31	17
Total	**183**	**170**

Le Palais de justice de Roberval

Le Palais de justice de Roberval fait partie intégrante d'un complexe de trois bâtiments construits respectivement en 1909 (Palais de justice), 1911 (annexe) et 1952 (Centre de détention).

L'excellent état de conservation du Palais de justice a justifié l'exécution de travaux de rénovation qui permettront de rendre cet édifice conforme aux standards d'aujourd'hui et de répondre aux besoins actuels de l'appareil judiciaire.

Il est prévu que les plans et devis seront complétés en août 1982 et que les travaux débuteront en janvier 1983 pour être terminés en août 1983. Le coût total de ce projet est évalué à 1 400 000 $.

La Maison Tanguay à Montréal

À l'intérieur de ce Centre de détention pour les femmes, l'amélioration des conditions d'hygiène dans les cellules a été complétée en septembre 1981 au coût de 525 000 $.

En ce qui concerne le projet de réaménagement du Centre, 40% des travaux sont réalisés. Lorsque terminé en août 1982, ce dernier projet aura nécessité des déboursés totaux de 1 100 800 $, soit 470 300 $ en 1981-1982, et 630 500 $ en 1982-1983.

Le Centre administratif de Trois-Rivières

Les travaux d'aménagement de ce nouvel édifice du MTPA ont été complétés au mois d'août 1981.

Ces travaux ont impliqué des déboursés totaux de 608 600 $, dont 45 600 $ durant l'année financière 1981-1982.

Le centre administratif de Trois-Rivières dont on a terminé l'aménagement en cours d'exercice.

Le Centre administratif de Jonquière

Le Centre administratif de Jonquière, propriété du MTPA, a été conçu, construit et aménagé au cours de la première moitié des années '70. Le MTPA effectuera en 1982-1983 des modifications architecturales et mécaniques, de même que des travaux de réaménagement afin de répondre aux nouveaux besoins des ministères et organismes-clients et pour permettre, par la même occasion, une plus grande flexibilité dans les réaménagements futurs.

Le coût total de ce projet est de 600 000 $. Des déboursés de 38 500 $ ont été effectués en 1981-1982 pour des honoraires professionnels et la prévision des déboursés est de 561 500 $ pour 1982-1983.

L'édifice administratif du 200-230 Dorchester à Québec

Entièrement vacant depuis le départ du ministère du Revenu vers Pointe Ste-Foy en novembre 1979, cette propriété du MTPA a été rénovée pour accueillir, en septembre 1981, la Direction générale du génie du ministère des Transports.

Les travaux de rénovation et de réaménagement impliquent des déboursés totaux de 1 595 700 $, dont 120 000 $ ont été versés pour leur finalisation en 1981-1982.

Le Complexe administratif Cook-Chauveau à Québec

Antérieurement occupés par le ministère du Revenu durant une vingtaine d'années et libérés par ce ministère lors de sa relocalisation à Pointe Ste-Foy, ces anciens édifices du MTPA, rues Cook et Chauveau, ainsi que la Tour, plus récente, érigée dans la cour intérieure du complexe, ont fait l'objet d'un projet de rénovation et d'aménagement en espaces paysagers dont les travaux sont pratiquement terminés en cette fin d'année budgétaire.

Depuis décembre 1981, le ministère des Affaires municipales en est le principal occupant. La Direction générale de l'énergie du ministère de l'Énergie et des Ressources, la Commission municipale du Québec et la Commission nationale d'aménagement sont aussi logés dans le Complexe Cook-Chauveau.

Avec les 79 600 $ prévus pour finaliser les derniers détails au début de l'exercice 1982-1983, l'ensemble du projet de rénovation et d'aménagement aura impliqué des déboursés totaux de 5 233 000 $.

L'édifice Cook-Chauveau dont les locaux ont été entièrement réaménagés pour accueillir le ministère des Affaires municipales, son principal occupant.

En ce qui a trait à la restauration du garage de stationnement, les travaux de cet autre projet ont été terminés en mars 1982. Les travaux additionnels en électricité seront complétés à l'été 1983. Le coût total de ce dernier projet est de 746 800 $ dont 672 000 $ ont été déboursés en 1981-1982.

L'ancienne école Garceau à Drummondville.

L'Office des personnes handicapées du Québec a pris possession de ces locaux dont le projet de recyclage s'est terminé en mars 1982.

Le projet a nécessité un déboursé total de 808 200 $ dont 552 100 $ ont été dépensés en 1981-1982. Le contrat pour l'installation d'une oeuvre d'art sera exécuté en avril 1982.

L'ancien Palais de justice, rue St-Louis, à Québec

Du fait que l'actuel Palais de justice de Québec sera libéré au cours de l'année 1983, la Direction de l'aménagement a commencé l'étude du projet de rénovation de cet édifice, dans le but de déterminer l'envergure des travaux à réaliser pour y reloger des entités gouvernementales.

Autres activités

Le Manuel d'aménagement

L'actuel Guide d'aménagement qui oriente l'aménagement des ministères et organismes-clients du MTPA depuis l'avènement des grands complexes administratifs «G» et «H», est actuellement en voie de révision.

Le nouveau Manuel d'aménagement, qui est au stade de l'approbation finale, constituera un outil plus complet, permettant une approche sélective de l'aménagement tout en assurant le contrôle du parc d'espace et des coûts. Il comprendra notamment les grandes sections suivantes:

- théorie, principes et contraintes de l'aménagement;
- aspects normatifs, contrôle des superficies, services mécaniques et électriques, sécurité, signalisation, etc.;
- directives;
- formulaires.

Le Guide du mobilier

La production d'un Guide du mobilier, qui avait débuté en 1980-1981, a été complétée et son émission aux interlocuteurs et autres intervenants s'est effectuée lors des colloques de présentation tenus en novembre et décembre 1981. Bien accueilli par ceux à qui il s'adresse, ce nouvel outil de travail a été d'autant plus apprécié qu'il était accompagné d'une lettre explicative concernant la politique d'attribution de l'ameublement, les déménagements, les modalités de réquisitions et l'importance des justifications et des acheminements.

La gestion des stocks

Commencée l'an dernier, l'étude sur la gestion des stocks s'est poursuivie en 1981-1982. Un premier rapport d'orientation a été soumis en novembre 1981 et une deuxième étude a été présentée en avril 1982. La préparation de cette étude ayant donné lieu à de nombreuses rencontres et consultations entre les intervenants, la finalisation de procédures définitives devrait s'effectuer en 1982-1983.

Le Palais des congrès de Montréal

Au cours de 1981-1982, le Service de l'ameublement et de la décoration a agi à titre d'expert-conseil et formulé ses recommandations au ministère-client concernant les trames de couleur, le design et le choix de l'ameublement non intégré. Il a en outre produit le design de même que les plans et devis pour les 10 000 chaises empilables, les tables pliantes et les chariots de manutention.

Programme 1

Allocation de l'espace et de l'équipement

Ce programme vise à fournir, aménager et équiper les immeubles construits, achetés ou loués en fonction des besoins des ministères.

Éléments	1982-1983 $	1981-1982 $
1. Acquisition d'espaces existants	102 821 400	96 585 500
2. Construction d'immeubles	52 137 800	44 724 000
3. Aménagement fixe de l'espace	15 014 400	19 733 300
4. Fourniture d'ameublement et d'accessoires	5 540 900	6 009 200
5. Gestion interne et soutien	2 304 200	1 998 500
Crédits à voter	**177 818 700**	**169 050 500**

Super-catégories et catégories	Éléments 1	2	3	4	5	1982-1983	1981-1982
				($'000)			
Fonctionnement							
1. Traitements	1 801,0	2 624,2	2 255,7	701,5	1 981,9	9 364,3	8 422,6
2. Autres rémunérations	57,9	166,1	56,0	21,4	192,0	493,4	475,9
3. Communications	153,8	165,2	110,4	1 042,0	56,8	1 528,2	1 887,6
4. Services	7 875,7	77,1	1 000,0	1,0	20,9	8 974,7	7 276,2
5. Entretien	1,2	1,0	4 783,1	1,0	1,0	4 787,3	8 555,3
6. Loyers	91 743,8	1,0	—	—	27,2	91,772,0	87 414,6
7. Fournitures	44,0	10,4	1,2	34,6	16,5	106,7	113,5
11. Autres dépenses	—	1,0	21,3	3,3	1,0	26,6	8,7
	101 677,4	3 046,0	8 227,7	1 804,8	2 297,3	117 053,2	114 154,4
Capital							
4. Services	30,0	9 150,0	1 050,0	—	—	10 230,0	9 230,1
8. Équipement	3,0	5,0	852,5	3 736,1	6,9	4 603,5	5 063,9
9. Immobilisations	1 111,0	39 936,8	4 884,2	—	—	45 932,0	40 602,1
	1 144,0	49 091,8	6 786,7	3 736,1	6,9	60 765,5	54 896,1
	102 821,4	52 137,8	15 014,4	5 540,9	2 304,2	177 818,7	169 050,5
Employés permanents	61	72	68	26	65	292	296
Employés à temps partiel	3	6	3	1	10	23	25
Total (personnes-années)	**64**	**78**	**71**	**27**	**75**	**315**	**321**

Direction générale de
l'exploitation des
immeubles

Exploitation des immeubles

Les activités principales de la Direction générale de l'exploitation des immeubles consistent en la conservation, l'opération et la sécurité des immeubles gouvernementaux ainsi qu'en la fourniture des services du courrier et des messageries, d'entreposage des documents semi-actifs, de réparation et d'entretien des machines de bureau. Pour remplir efficacement son mandat, la direction générale est formée de sept directions:

— Direction des services administratifs;
— Direction de la coordination et des services consultatifs;
— Direction des services gouvernementaux;
— Direction de l'exploitation, région de Québec;
— Direction de l'exploitation, région de Montréal;
— Direction de l'exploitation, régions en Province;
— Direction de l'exploitation, région du Nord.

La Direction des services administratifs a pour mandat de déterminer les objectifs et les politiques de la direction générale et de définir son plan global de gestion des ressources humaines, matérielles et financières; de plus, la Direction des services administratifs assure la liaison entre la direction générale et les autres directions de support administratif du ministère et entre les autres directions de l'exploitation pour tout ce qui a trait aux problèmes de gestion et de contrôle administratif ne faisant pas partie des opérations quotidiennes.

La Direction de la coordination et des services consultatifs est principalement chargée d'élaborer, d'implanter, de coordonner et de contrôler l'application des politiques, des normes et des méthodes de travail concernant l'aspect technique des activités de la direction générale.

La Direction des services gouvernementaux voit à administrer les services de courrier et de messageries, à opérer un programme de gestion centralisée des documents semi-actifs et à assurer le service de réparation et d'entretien des machines de bureau pour l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement.

Les Directions de l'exploitation (Québec, Montréal, Province, Nord) sont, dans leurs régions respectives, chargées de la conservation, de l'opération et de la sécurité des immeubles gouvernementaux. De plus, les Directions de l'exploitation doivent assurer la surveillance et le respect des clauses concernant les baux des édifices loués et elles doivent exécuter les travaux mineurs d'aménagement.

Vue générale

Durant l'exercice financier 1981-1982, les faits saillants au niveau de la structure ont été la consolidation du nouveau plan d'organisation du ministère (à l'automne 1980) et l'amorce du regroupement de la Direction régionale du Nord avec la Direction régionale en Province.

Au niveau administratif, un système des coûts d'exploitation fut implanté dans toutes les régions en avril 1981, rendant ainsi disponible une grande variété de statistiques nouvelles. Au même moment, on introduisait un système de suivi budgétaire dans la région de Québec. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, il fut décidé d'étendre ce système de suivi budgétaire dans toutes les régions et d'élargir la délégation de signature des gestionnaires dans les domaines de la gestion financière, à partir d'avril 1982. De plus, des études administratives ont été réalisées dans le contexte des priorités ministérielles afin de simplifier le cheminement des demandes des ministères-clients;

d'autres études et certains règlements ont entraîné un assouplissement des normes d'exploitation des immeubles dans les domaines de l'entretien ménager, de la sécurité, du chauffage et de la climatisation.

Au niveau des travaux exécutés, la responsabilité principale d'assurer l'exploitation des immeubles est étayée par des statistiques régionales concernant les budgets, les contrats, les effectifs et les parcs d'espace (tableaux 4, 5, 6, 7, 8, 9). Certaines autres activités méritent d'être soulignées, soit: l'évolution de la Direction régionale du Nord, l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées, la sécurité et le stationnement, les services communautaires et alimentaires, l'économie d'énergie, le courrier et les messageries, les documents semi-actifs ainsi que la réparation des machines de bureau.

L'évolution de la Direction régionale du Nord

La Direction de l'exploitation de la région du Nord assure l'exploitation des immeubles gouvernementaux au Nouveau-Québec et fournit le support logistique à tous les ministères du gouvernement. Au cours de l'année, cette direction régionale s'est retirée progressivement de divers champs d'activités au profit des autres ministères, organismes ou entreprises locales concernés.

Les champs d'activités dont la direction s'est retirée furent la distribution des produits pétroliers, la production et la distribution de l'électricité et l'entretien des immeubles du réseau de la santé.

Conséquemment, la région du Nord est devenue de plus en plus semblable aux autres régions d'exploitation des immeubles. La diminution des activités explique l'intégration de cette direction avec la Direction en Province.

L'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées

Le programme mis de l'avant pour faciliter l'accès des édifices gouvernementaux aux personnes handicapées en est à sa troisième année. Une somme de 275 000 $ a été investie en 1981-1982 pour aménager des rampes d'accès ainsi que pour modifier des salles de toilette et des contrôles d'ascenseurs dans une quinzaine d'édifices. Ceci porte à 42% la proportion des édifices à bureaux du gouvernement qui sont maintenant conformes aux normes d'accessibilité pour personnes handicapées.

La sécurité et le stationnement

Durant l'année 1981-1982, le Service de la sécurité a fait des efforts importants d'optimisation de la sécurité des édifices par une rationalisation des effectifs en place et par une plus grande utilisation des systèmes de protection statique.

Grâce à une bonne collaboration des ministères et organismes concernés, le service a noté une nette progression dans l'implantation des mesures d'urgence dans les édifices gouvernementaux. Ainsi, au cours de l'année écoulée, il y a eu 390 exercices d'évacuation impliquant 65 000 fonctionnaires.

Le service a aussi agi à titre de conseiller auprès de plusieurs ministères et organismes pour l'amélioration des conditions de sécurité dans leur milieu respectif; de plus, il a collaboré avec des architectes et des ingénieurs-conseils relativement à la planification de la sécurité dans de nouveaux immeubles.

En collaboration avec le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, le ministère des Transports a procédé à l'installation de supports à bicyclettes dans différents édifices gouvernementaux, afin d'offrir des facilités de stationnement aux fonctionnaires-cyclistes.

Concernant le stationnement, le service a assumé sa responsabilité de coordination quant à l'application de la politique gouvernementale à cet effet; il a participé à la recommandation d'étendre cette politique à d'autres parcs ainsi qu'à la préparation d'un nouveau projet de politique de stationnement. En collaboration avec le ministère des Transports, le MTPA a innové dans le domaine de supports sécuritaires pour le stationnement des bicyclettes.

Les services communautaires et alimentaires

Au cours de l'exercice 1981-82, le personnel des Services communautaires et alimentaires a participé à des études administratives en vue de simplifier le cheminement des demandes des ministères-clients. Des études portant sur les effectifs du Service du courrier et des messageries et sur l'opération de la Division messageries de Québec ont également été réalisées; elles ont permis de rationaliser le nombre de postes et les corps d'emploi requis dans ces secteurs d'activités.

Dans le secteur alimentaire, une collaboration avec la Direction générale de la gestion immobilière a été établie pour l'aménagement et la mise en exploitation d'un casse-croûte au 200, rue Dorchester; le réaménagement de la cafétéria du 200, chemin Ste-Foy a été entrepris et sera complété à l'automne 1982.

Les redevances provenant des concessions alimentaires se chiffrent à 890 000 $ pour l'exercice 1981-1982. Le tableau «1» fournit divers renseignements sur ces concessions.

Tableau 1 Concessions alimentaires — Renseignements divers

Contrats	Québec	Montréal	Province	Total
Nombre de contrats				
— cafétérias	6	4	—	10
— casse-croûte	10	1	2	13
— distributeurs automatiques	13	8	15	36
— autres	—	—	—	—
Total	**29**	**13**	**17**	**59**
Nombre de concessionnaires	13	10	15	38
Nombre d'édifices desservis	32	17	19	63
Services				
— cafétérias	8	4	—	12
— salles à manger	—	1	—	1
— casse-croûte	11	2	2	15
— distributeurs automatiques	28	16	17	61
— chariots à collation	1	2	—	3
— tabagies	3	—	—	3
— comptoirs de tabac	2	—	—	2
Total	**53**	**25**	**19**	**97**
Nombre de sièges disponibles (cafétérias, salles à manger, casse-croûte)	3 140	1 297	350	4 787
Nombre d'appareils:				
— distributeurs automatiques	297	62	63	422
— chariots à collation	2	11	—	13

L'économie d'énergie

En 1981-1982, la Direction générale de l'exploitation des immeubles a continué de développer son programme d'économie d'énergie; ce programme est composé de trois volets, soit un investissement de 1 724 000 $ pour les immeubles existants, une amélioration dans l'opération des immeubles et une participation à la conception et à l'élaboration des plans et devis pour des nouveaux immeubles plus économes.

Le tableau «2» démontre l'efficacité du programme d'économie d'énergie.

Tableau 2

Année	Consommation (MJ/m².a)	Coût réel de l'énergie (1 000 $)	Coût de l'énergie sans mesure d'économie (1 000 $)*	Économie (1 000 $)	Investissement (1 000 $)
1977-1978	2 053	7 654	7 654	—	—
1978-1979	2 049	9 637	9 657	20	200
1979-1980	1 900	12 355	13 350	995	1 100
1980-1981	1 780	14 936	17 227	2 991	1 500
1981-1982	1 573	16 769	21 886	5 117	1 724
Total:				**8 423**	**4 524**

*Coût de l'énergie si aucune mesure d'économie n'avait été appliquée depuis 1977-1978.

À la lecture du tableau, on constate que les économies réalisées dépassent largement les sommes investies.

En 1981-1982, les études énergétiques dans les édifices de plus de 10 000 mètres carrés ont été complétées et des mandats ont été confiés à des firmes de professionnels pour préparer les plans et devis qui permettront de mettre en application les recommandations de ces études. Le ministère a investi 238 000 $ à ce chapitre.

Les quelques projets d'envergure réalisés en 1981-1982 ont été les suivants:

— remplacement des machines à absorption par des compresseurs centrifuges à l'édifice Parthenais, à Montréal, au coût de 660 000 $. L'économie annuelle prévue, en dollars de 1982, est de 146 000 $;

— modification de l'éclairage au Palais de justice de Montréal au coût de 246 700 $ permettant ainsi de réduire la demande électrique de 700 kW;

— contribution à la réduction de la dépendance canadienne envers le pétrole importé en convertissant des systèmes de chauffage à l'huile en systèmes utilisant une autre source d'énergie. Le ministère a investi 82 000 $ à l'édifice du 800, rue Gouin à Montréal, pour remplacer les brûleurs à l'huile par des brûleurs au gaz;

— rénovation de la chaufferie et des canalisations souterraines de distribution de vapeur au 1601, boulevard Hamel, Québec, au coût de 323 400 $. Par une meilleure efficacité des bouilloires et une meilleure isolation de la tuyauterie, une réduction de 24% de la consommation par rapport à la même période de l'année précédente a été notée pour les quatre premiers mois de la mise en opération. Cela représente une économie de 20 000 $.

L'accent a aussi été mis sur la sensibilisation des gérants d'immeubles à la gestion de l'énergie. C'est ainsi qu'un cours a été préparé pour les informer sur la façon de gérer la consommation d'énergie dans leurs édifices. De plus, pour les guider, des directives ont été émises pour préciser les conditions d'utilisation des chauffe-moteurs des véhicules auto-

La rénovation de la centrale thermique du 1601, boulevard Hamel, à Québec, a permis d'économiser 20 000 $ dans les quatre premiers mois d'opération.

mobiles, la température et les taux de ventilation dans les stationnements intérieurs, les niveaux d'éclairage, les zones de confort et la température de l'eau chaude domestique. Une procédure a en outre été établie pour modifier la puissance électrique souscrite aux contrats de l'Hydro-Québec.

Enfin, soulignons que le ministère a été en juin 1981 l'hôte du Comité canadien intergouvernemental sur la gérance de l'énergie. À cette occasion, environ 30 représentants des gouvernements des provinces canadiennes et du gouvernement fédéral ont discuté des problèmes de conservation de l'énergie dans les édifices publics. Le résultat de ces discussions a permis de soumettre un mémoire à la réunion intergouvernementale des ministres des Travaux publics du Canada.

Le courrier et les messageries

Au cours de l'exercice 1981-1982, des rencontres ont eu lieu entre le Service du courrier et des messageries et la Poste canadienne afin de discuter de certaines modalités relatives à l'augmentation des tarifs postaux et à la création de la Société canadienne des postes.

La procédure en cas de grève des Postes canadiennes a été mise à jour et distribuée à tous les ministères et centres de dépôt avant le conflit postal qui a eu lieu du 29 juin au 12 août 1981. Ce conflit postal a obligé le Service du courrier et des messageries à mettre en opération, pendant 33 jours, un système spécial de distribution du courrier urgent et prioritaire, en collaboration avec tous les ministères et spécialement le ministère du Transport qui a permis l'utilisation de sa flotte d'avions.

Ainsi, le Service du courrier et des messageries a assuré la distribution du courrier urgent et prioritaire par la voie de ses 99 centres de distribution qui desservent 1 200 bureaux et de ce fait relient entre eux tous les bureaux du gouvernement du Québec. Ce conflit a occasionné une légère baisse au niveau du volume des unités traitées.

À l'automne 1981, le Service du courrier et des messageries a procédé à la mise à jour du cahier de procédures destiné à tous les ministères et organismes-clients. Un exemplaire fut distribué à chacun des interlocuteurs et des responsables du courrier.

La salle de courrier de l'édifice «G» constitue la plaque tournante de toutes les opérations de courrier et de messageries dans la région de Québec.

Tableau 3
Frais d'affranchissement du courrier remis aux postes fédérales et volume manipulé

	Frais $	Volume
Québec	6 748 569	21 655 532
Montréal	1 690 815	4 216 957
Province	2 015 015	5 757 186
Total:	**10 454 399**	**31 629 675**
Par catégorie		
1re, 3e et 4e classe	8 820 646	26 081 388
2e classe (permis)	213 517	2 760 634
Envois à l'occupant	136 549	2 725 660
Poste certifiée	830 750	853 000
Poste-pac	140 777	61 993
Ports dus	133 061	—
Timbres-poste	179 099	1 053 524
Total	**10 454 399**	**31 629 675**

Mentionnons enfin que le courrier interministériel (non affranchi) représente environ 5 000 000 de pièces et que le courrier remis aux postes fédérales représente 31 600 000 de pièces; le tableau 3 donne plus d'information sur les frais d'affranchissement du courrier remis aux postes fédérales et sur les volumes manipulés.

Les documents semi-actifs

Le Service de dépôt de documents semi-actifs assure l'entreposage de documents de 14 ministères et 7 organismes gouvernementaux. Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service de dépôt de documents semi-actifs a augmenté sa capacité d'entreposage à 63 340 boîtes. Durant cette période, la quantité de boîtes déposées fut de 41 017 et le nombre de boîtes transférées de 12 622; le nombre de boîtes détruites fut de 34 994 dont 29 800 lors de l'incendie survenu en décembre 1981. Des mesures nouvelles ont été prises concernant la sécurité incendie et l'utilisation rationnelle de l'espace de rangement.

La réparation des machines de bureau

Le Service de réparation des machines de bureau voit à l'entretien et à la réparation des machines de bureau qui sont la propriété du gouvernement. Cette activité s'effectue à partir des deux centres régionaux de Québec et de Montréal.

Au cours de l'année, le Service de réparation des machines de bureau a poursuivi la décentralisation de ses services par la mise en opération de certains ateliers satellites. Durant cette période, 17 866 réparations furent effectuées au coût total de 522 881 $, ce qui correspond à un coût moyen de 29,26 $ par réparation; l'application de certains indices de productivité permet d'évaluer à 2,5 jours le délai d'une réparation.

Les régions d'exploitation

Les directions régionales d'exploitation sont principalement responsables de la conservation, de l'opération et de la sécurité des immeubles gouvernementaux. Afin de visualiser l'importance des travaux exécutés par l'intermédiaire des régions d'exploitation, les tableaux suivants ont été produits:

La réparation des machines de bureau s'effectue généralement sur place afin d'éviter les délais de transport tandis que les cas compliqués sont dirigés aux ateliers.

— Tableau 4:
Répartition du parc immobilier en propriétés opérées par la Direction générale de l'exploitation des immeubles.

— Tableau 5:
Répartition en pourcentages du parc immobilier et des dépenses par direction régionale.

— Tableau 6:
Contrats de services reliés à la gérance des immeubles.

— Tableau 7:
Contrats de conservation et d'opération des immeubles dont le coût est inférieur à 25 000 $.

— Tableau 8:
Contrats de conservation et de réparation des immeubles dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $.

— Tableau 9:
Contrats de conservation et de réparation des immeubles dont le coût est supérieur à 100 000 $.

Tableau 4
Répartition du parc immobilier en propriétés opérées par la Direction générale de l'exploitation des immeubles

Régions	Superficie (édifices à bureaux) m²	%	Superficie (ateliers et résidences) m²	%
Québec		39,8		68,0
— Colline parlementaire	220 119		734	
— Complexe scientifique	57 651		14 918	
— Vieux Québec	62 278		5 435	
— St-Cyrille	75 659		12 216	
— Duberger	99 112		69 219	
Montréal		27,9		21,12
— Palais de justice	199 466		0	
— Parthenais	75 999		8 514	
— Nord	51 601		12 350	
— Ouest	35 242		787	
Province		31,9		2,7
— Bas St-Laurent	55 353		467	
— Saguenay, Lac St-Jean	38 846		35	
— Québec (non métro) Côte Nord	39 310		921	
— Trois-Rivières	75 886		429	
— Estrie	36 004		0	
— Montréal (non métro)	88 923		0	
— Abitibi-Témiscamingue	25 868		0	
— Outaouais	55 250		878	
Nord		0,4		7,9
— Kuujjuak	1 850		2 515	
— Poste-de-la-Baleine	3 845		5 596	
Total	**1 298262**	**100**	**101 711**	**100**

Tableau 5
Répartition en pourcentages du parc immobilier et des dépenses par direction régionale

Directions régionales	Parc immobilier en propriétés (édifices à bureaux) %	Dépenses (sauf él. 4) %
Québec	39,8	31,9
Montréal	27,9	21,8
Province	21,9	23,2
Nord	0,4	23,1
Total:	**100,0**	**100,0**

NOTE 1: L'élément 4 concerne les services gouvernementaux.

NOTE 2: Les variations en pourcentage entre le parc immobilier et les dépenses s'expliquant en partie par l'éloignement et par le choix du mode de réalisation en régie ou à contrat.

Tableau 6
Contrats de services reliés à la gérance des immeubles

Types	Québec Nombre	Québec Coût ($)	Montréal-métro Nombre	Montréal-métro Coût ($)	Province Nombre	Province Coût ($)
Entretien ménager	43	3 737 710	31	2 047 143	146	2 590 000
Entretien des ascenseurs	65	235 154	7	218 782	26	106 000
Entretien paysager	2	92 772	10	69 096	79	291 000
Entretien mécanique et électrique	88	178 348	12	57 485	60	459 000
Entretien des plantes	1	92 849	1	38 400	2	17 000
Entretien des déchets	9	224 197	8	61 082	20	65 000
Enlèvement de la neige	36	341 555	15	224 192	98	590 000
Gardiennage	60	613 227	21	1 086 556	64	2 170 000
Total:	**304**	**5 515 812**	**105**	**3 802 736**	**495**	**6 288 000**

Tableau 7
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût est inférieur à 25 000 $

	Nombre	Coût $
Québec		
Contrats (conservation)	27	336 611
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	260	865 544
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	1 299	785 923
		1 988 078
Montréal		
Contrats (conservation)	46	426 505
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	147	428 505
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	467	311 622
		1 166 852
Province (incluant le Nord)		
Contrats (conservation)	13	141 229
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	233	568 471
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	5 425	1 164 959
		1 874 659
Total:	**7 917** dont 7 831 par commandes d'exécution	**5 029 589**

Tableau 8
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $

Région de Québec

Endroit	Description	Coût $
Hangar pour avions	Nettoyage et peinture des portes extérieures	32 950
(Aéroport de Québec)	Installation d'un nouveau système d'éclairage	44 460
39, St-Louis	Réfection de deux murs extérieurs	28 000
Centre de détention	Remplacement des fenêtres des douches	42 900
Bois de Coulonge	Émondage des arbres	93 696
Grand Théâtre	Réparation du compresseur centrifuge	26 725
Édifice «J»	Nettoyage du système de climatisation	28 275
Complexe scientifique	Diagnostic et remise en marche de la turbine	55 148
	Pavage du stationnement	32 303
Divers édifices	Réfection des matériaux réfractaires des chaudières et mise au point des brûleurs	66 944
	Réparation du pavage des stationnements	30 000
Édifice «G»	Réparation de la tour d'évaporation	84 507
	Contrôle du système d'éclairage de la tour	27 925
1601, boul. Hamel		
Édifice nº 3	Réfection de la toiture	92 877
Édifice nº 6	Remplacement des fenêtres	38 475
Rue Mont-Carmel	Réfection du mur extérieur	47 935
Palais de justice	Réfection de l'alimentation et de la distribution électrique	56 000
Maison Gomin	Aménagements extérieurs	29 555
Cavalier du Moulin		
31, rue Mont-Carmel	Injection de béton dans la muraille	25 260
Édifice «A»	Modifications à un ascenseur	34 595
Total:	**20**	**918 680**

Tableau 8 (suite)
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $

Endroit	Description	Coût $
Région de Montréal		
800, Gouin ouest	Enlèvement du crépi	56 526
	Installation d'un système d'évacuation de fumée	31 573
	Revêtement métallique des corniches	32 355
	Réparation des salles de toilettes et des douches	27 600
	Réparation des salles de toilettes de l'aile «F»	54 500
	Conversion des systèmes de chauffage	82 000
125, Sherbrooke ouest	Réparation des murs extérieurs	64 900
	Éloignement des pigeons	56 600
1701, Parthenais	Accessibilité aux handicapés	67 600
	Remplacement du système de détection du monoxyde de carbone	29 977
	Remplacement de laveurs d'air	57 800
	Remplacement de volets sur refroidisseurs	27 864
6161, St-Denis	Remplacement de couvre-sol	80 250
255, Crémazie est	Remplacement des tapis au 11e étage	31 000
1, Notre-Dame est	Recouvrement de plancher	25 100
Musée d'art	Réfection des planchers des balcons	46 800
600, Fullum	Remplacement de tapis	28 505
Hangar T-123	Modification au système de chauffage	78 660
Total:	**18**	**879 610**
Régions en province		
Sept-Îles		
Palais de justice	Rampe d'accès pour handicapés	38 567
St-Joseph-de-Beauce		
Palais de justice	Réfection de l'éclairage intérieur	49 885
Rimouski		
Palais de justice	Divers travaux de réfection	55 889
Percé		
Palais de justice	Réfection des entrées	39 881
St-Hyacinthe		
Prison	Réfection de la toiture	97 470
Total:	**5**	**281 691**

Tableau 9
Contrats de conservation et de réparation d'immeubles dont le coût est supérieur à 100 000 $

Endroit	Description	Coût $
Région de Québec		
Palais de justice	Réfection de la toiture	138 800
Centre de détention	Réfection de la toiture	223 148
1601, boul. Hamel	Rénovation de la centrale thermique	323 351
Édifice «G»	Pose d'une membrane d'étanchéité	302 510
Total:	**4**	**985 809**
Région de Montréal		
10, St-Antoine	Modification de l'éclairage et du système de contrôle	532 400
800, Gouin ouest	Amélioration de l'éclairage	118 300
	Réfection aux conduits et aux luminaires	144 200
Expo-Théâtre	Remplacement de refroidisseurs centrifuges	172 700
3450, St-Urbain	Réfection de toitures	158 000
1701, Parthenais	Économie d'énergie	660 000
6161, St-Denis	Économie d'énergie	221 000
Total:	**7**	**2 006 600**
Régions en province		
Sherbrooke		
Palais de justice	Réfection de la toiture	445 000
New-Carlisle		
Palais de justice	Réfection de la toiture	174 660
St-Jérôme		
Palais de justice et centralisation	Aménagement extérieur	274 900
Total:	**3**	**894 560**

Programme 2

Exploitation des immeubles

Ce programme vise à entretenir, gérer et assurer la sécurité des immeubles gouvernementaux et à fournir à leurs occupants un service des postes et messageries.

Éléments	1982-1983 $
1. Conservation et réparation des immeubles	16 337 600
2. Opération des immeubles	50 153 700
3. Sécurité et stationnement	17 824 200
4. Services gouvernementaux	22 056 500

Super-catégories et catégories	Éléments				Sous-total
	1	2	3	4	
			($'000)		
Fonctionnement					
1. Traitements	3 327,3	12 651,0	13 388,5	4 244,1	33 610,9
2. Autres rémunérations	97,4	231,8	77,6	254,3	661,1
3. Communications	105,8	153,9	95,1	16 928,8	17 283,6
4. Services	97,0	76,7	3 859,1	3,4	4 036,2
5. Entretien	4 224,6	14 602,0	27,0	92,6	18 946,2
6. Loyers	27,9	46,4	8,6	27,5	110,4
7. Fournitures	787,2	21 966,0	245,8	228,8	23 227,8
11. Autres dépenses	3,0	9,0	0,5	—	12,5
	8 670,2	49 736,8	17 702,2	21 779,5	97 888,7
Capital					
2. Autres rémunérations	—	—	—	—	—
3. Communications	—	—	—	—	—
4. Services	628,5	—	—	—	628,5
6. Loyers	—	—	—	—	—
7. Fournitures	27,5	—	—	—	27,5
8. Équipement	98,9	416,9	122,0	277,0	914,8
9. Immobilisations	6 912,5	—	—	—	6 912,5
	7 667,4	416,9	122,0	277,0	8 483,3
Transfert					
10. Transfert	—	—	—	—	—
	16 337,6	50 153,7	17 824,2	22 056,5	106 372,0
Employés permanents	146	558	521	199	1 424
Employés à temps partiel	12	21	4	16	53
Total (personnes-années)	158	579	525	215	1 477

Programme 2 (suite)

Éléments	1982-1983
	$
5. Soutien logistique du Nord	8 782 100
6. Gestion interne et soutien	9 440 500
Crédits à voter	**124 594 600**

Super-catégories et catégories	Sous-total	Éléments		1982-1983	1981-1982
		5	6		
		($'000)			
Fonctionnement					
1. Traitements	33 610,9	933,7	8 187,8	**42 732,4**	39 338,9
2. Autres rémunérations	661,1	3 476,0	175,0	**4 312,1**	4 511,7
3. Communications	17 283,6	681,5	161,3	**18 126,4**	13 719,5
4. Services	4 036,2	83,0	91,9	**4 211,1**	4 669,6
5. Entretien	18 946,2	178,0	234,0	**19 358,2**	19 253,6
6. Loyers	110,4	630,0	12,0	**752,4**	1 009,9
7. Fournitures	23 227,8	2 451,3	371,4	**26 050,5**	23 772,9
11. Autres dépenses	12,5	—	—	**12,5**	—
	97 888,7	8 433,5	9 233,4	**115 555,6**	106 276,1
Capital					
2. Autres rémunérations	—	47,0	—	**47,0**	565,5
3. Communications	—	31,0	—	**31,0**	118,0
4. Services	628,5	—	—	**628,5**	277,0
6. Loyers	—	—	—	**—**	17,0
7. Fournitures	27,5	71,0	—	**98,5**	427,5
8. Équipement	914,8	199,6	207,1	**1 321,5**	1 346,8
9. Immobilisations	6 912,5	—	—	**6 912,5**	4 224,4
	8 483,3	348,6	207,1	**9 039,0**	6 976,2
Transfert					
10. Transfert	—	—	—	**—**	15,0
	106 372,0	8 782,1	9 440,5	**124 594,6**	113 267,3
Employés permanents	1 424	35	300	**1 759**	1 759
Employés à temps partiel	53	158	11	**222**	297
Total (personnes-années)	1 477	193	311	**1 981**	2 056

Direction générale
de l'administration

Administration

La Direction générale de l'administration regroupe les activités de soutien administratif nécessaires à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. La Direction générale comprend six directions:

— Direction du budget;
— Direction des contrats;
— Direction du personnel;
— Direction de la productivité et de la performance;
— Direction des services auxiliaires;
— Direction des systèmes de gestion.

Vue générale

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, la Direction générale de l'administration, en plus de fournir le support administratif habituel à l'ensemble du ministère, a consacré des efforts importants à la réalisation de certaines activités spécifiques, soit:

— la mise en place du nouveau plan d'organisation administrative supérieure (P.O.A.S.) adopté à l'automne 1981, lequel a donné lieu à l'arrivée d'un certain nombre de nouveaux gestionnaires au sein du ministère;
— la poursuite du développement de l'informatique;
— la réalisation d'un projet-pilote et l'annonce d'un programme officiel visant à mettre en place des indices de productivité et de performance dans l'ensemble du ministère;
— l'élaboration d'un nouveau plan de gestion financière pour l'ensemble du ministère comportant une forte décentralisation des pouvoirs.

Direction du budget

La Direction du budget a pour mandat de conseiller et d'assister les gestionnaires et les autorités du ministère en ce qui concerne:

a) la gestion de leurs ressources financières:
— en coordonnant les activités requises pour la préparation des budgets annuels;
— en participant à la préparation du dossier de la revue des programmes et des mémoires budgétaires;
— en élaborant et en maintenant, en collaboration avec les directions générales du ministère, des systèmes et des procédures de planification budgétaire conformes aux besoins des autorités et aux directives du Conseil du trésor;
b) l'administration des revenus:
— en élaborant et maintenant des systèmes et procédures nécessaires à la comptabilisation, à la perception et au contrôle des revenus.

La direction compte actuellement trois services distincts: Revenu, Opérations budgétaires ainsi qu'un Service d'analyse et de programmation qui fut mis en place au cours de l'année 1981-1982 dans le cadre du nouveau plan d'organisation administrative supérieure du ministère.

Direction des contrats

De façon générale, la Direction des contrats a comme vocation d'effectuer les tâches et les démarches pertinentes à l'appel d'offres, l'estimation, la négociation et l'adjudication des contrats de construction, d'aménagement, d'entretien, de réparation, de services auxiliaires et professionnels pour toutes les unités administratives du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et ce, conformément aux lois, règlements et procédures en vigueur.

Cette direction comporte trois services: le Service des contrats d'entreprises, le Service des contrats de professionnels et le Service de l'estimation et de la négociation.

Le dernier exercice a été marqué de plusieurs tâches de développement dont l'implantation et l'utilisation d'indices de performance et de productivité.

Des mesures particulières visant à améliorer le rendement des soumissions ont aussi été implantées afin de diminuer les coûts des projets.

Les contrats d'entreprises

Au cours de l'année financière 1981-1982, le Service des contrats d'entreprises a préparé 123 appels d'offres publics, 474 appels d'offres sur invitation et 283 avenants. Ces contrats ont totalisé la somme de 85 millions $ comparativement à 110 millions $ pour l'année précédente.

D'autre part, des efforts soutenus ont permis d'atteindre une réduction appréciable des délais dans l'octroi des contrats, lesquels s'établissent maintenant comme suit:

	1981-1982	1980-1981
— soumissions publiques	50 jours	53 jours
— soumissions sur invitation	31 jours	34 jours
— soumissions sur invitation avec garantie	47 jours	48 jours
— contrats avec propriétaires	37 jours	37 jours

Les contrats de professionnels

En 1981-1982, le Service des contrats de professionnels a planifié et coordonné l'octroi de 331 contrats et avenants pour un montant d'honoraires totalisant approximativement 6,5 millions $. Dix-sept de ces contrats ont fait l'objet de sélection dont la responsabilité d'organisation et de fonctionnement est imputable au service.

Le service a également vérifié et recommandé les paiements progressifs relatifs aux relevés d'honoraires et de dépenses présentés par les firmes mandatées. Le montant global vérifié a été de 8,2 millions $.

Ce service a aussi été un rouage important dans l'opération du concours pour le choix des professionnels pour la réalisation du Musée national de la civilisation.

Une attention particulière a été portée à la réduction des délais d'octroi des contrats et des avenants.

L'estimation et la négociation

Le service d'estimation et de négociation agit à titre de soutien technique et administratif auprès des deux autres services de la direction ainsi qu'auprès des autres directions du ministère.

Au cours de l'année 1981-1982, 57 budgets-programmes de construction ont été estimés pour un coût de plus de 81 millions $. On a également effectué des expertises, des estimations, ainsi que des demandes de prix et de changements pour une valeur de 8 millions $.

Au cours de la même période, le Service d'estimation et de négociation a participé à l'établissement des coûts d'objectifs pour trois projets totalisant des investissements de 9,5 millions $. Cette méthode permet de fixer, au stade d'approbation des plans et des devis préliminaires, les coûts en honoraires pour les services professionnels, tout en étant un outil de contrôle appréciable de l'avancement des travaux et des budgets impliqués.

Ce service a également permis une économie de 2,2 millions $ sur les coûts des projets du ministère par voie de négociation.

Répartition par région des contrats d'entreprises octroyés en 1981-1982 (Nombre de projets)

Régions	Rég. 01 Gaspésie Bas St-Laurent	Rég. 02 Chicoutimi Lac St-Jean	Rég. 03 Québec	Rég. 04 Mauricie Bois-Francs	Rég. 05 Estrie	Rég. 06 Montréal	Rég. 07 Outaouais	Rég. 08 Abitibi-Témiscamingue	Rég. 09 Côte-Nord	Rég. 10 Nouveau-Québec	Totaux toutes régions
Construction	6	2	10	2	2	11	2	6	1	1	43
Aménagement	2	2	38	3	—	31	1	2	—	—	79
Conservation des immeubles	5	—	35	—	3	77	1	—	1	4	126
Déneigement	2	—	14	—	3	9	—	3	—	—	31
Entretien paysager	—	1	1	—	—	3	—	—	—	—	5
Entretien ménager	5	4	28	9	2	22	8	7	7	—	92
Enlèvement des ordures	2	1	2	3	1	9	—	—	—	—	18
Entretien d'ascenseurs	—	1	29	1	—	5	1	1	—	—	38
Entretien mécanique et électrique	1	1	16	—	—	—	—	—	1	—	19
Gardiennage	4	3	13	6	2	20	3	4	3	—	58
Système de protection	2	2	9	—	—	5	2	1	—	—	21
Extermination	1	3	1	1	—	4	1	2	2	—	15
Concessions alimentaires	—	1	12	1	1	9	1	2	—	—	27
Déménagement	—	—	6	—	—	4	2	—	—	—	12
Autres	—	—	5	—	—	5	1	—	—	—	11
Totaux des régions	**30**	**21**	**219**	**26**	**14**	**214**	**23**	**28**	**15**	**5**	**595***

* À ce total, il faut ajouter 2 contrats qui ont été octroyés pour les édifices du gouvernement du Québec à l'étranger.

Répartition par région des contrats d'entreprises octroyés en 1981-1982 (en 1 000 $)

Régions	Rég. 01 Gaspésie Bas St-Laurent	Rég. 02 Chicoutimi Lac St-Jean	Rég. 03 Québec	Rég. 04 Mauricie Bois-Francs	Rég. 05 Estrie	Rég. 06 Montréal	Rég. 07 Outaouais	Rég. 08 Abitibi-Témiscamingue	Rég. 09 Côte-Nord	Rég. 10 Nouveau-Québec	Totaux toutes régions
Construction	7 589	21	39 527	5 419	3 995	4 589	252	1 326	132	65	62 915
Aménagement	74	41	3 072	498	—	4 729	46	13	—	—	8 473
Conservation des immeubles	291	—	1 727	—	665	3 503	22	—	39	219	6 466
Déneigement	16	—	231	—	13	91	—	9	—	—	360
Entretien paysager	—	3	3	—	—	26	—	—	—	—	32
Entretien ménager	63	75	2 460	171	26	536	264	97	53	—	3 745
Enlèvement des ordures	10	2	8	16	1	77	—	—	—	—	114
Entretien d'ascenseurs	—	1	124	5	—	19	17	8	—	—	174
Entretien mécanique et électrique	1	98	41	—	—	—	—	—	34	—	174
Gardiennage	114	102	429	153	55	638	165	142	111	—	1 909
Système de protection	3	2	18	—	—	12	7	12	—	—	54
Extermination	1	1	—	—	—	2	—	1	2	—	7
Concessions alimentaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Déménagement	—	—	93	—	—	93	28	—	—	—	214
Autres	—	—	152	—	—	1 246	—	—	—	—	1 398
Totaux des régions	**8 162**	**346**	**47 865**	**6 262**	**4 755**	**15 561**	**801**	**1 608**	**371**	**284**	**86 035***

* À ce total, il faut ajouter un montant de 172 000 $ pour des travaux effectués dans des édifices du gouvernement du Québec à l'étranger.

Direction du personnel

La Direction du personnel est responsable du Service du développement et de celui des opérations. Elle agit à titre d'intermédiaire entre le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et les organismes centraux de gestion du personnel, tels l'Office du recrutement et de la sélection du personnel, la Commission de la fonction publique et le ministère de la Fonction publique, dans les tâches reliées au recrutement et à la promotion, les appels suite aux concours, de même qu'en tout ce qui touche les relations du travail, la dotation et le perfectionnement.

Le Service du développement

Le Service du développement, formé à l'automne 1980, a un effectif de huit personnes. Au cours de la dernière année, il a principalement consacré ses efforts à des priorités gouvernementales, telles que l'égalité des chances en emploi pour les femmes et les handicapés. Ce service a, de plus, travaillé sur différentes facettes du Programme de motivation, de productivité et de performance. Les essais d'horaires variables ont aussi été finalisés et ces horaires sont maintenant implantés pour les fonctionnaires dans tout le ministère.

En matière de perfectionnement, le service a préparé et coordonné l'application du plan annuel de développement des ressources humaines, ce qui a permis à 837 employés du ministère d'investir plus de 3 034 jours/personnes dans des activités de formation et de perfectionnement.

Le Service des opérations

Au cours de l'année 1981-1982, la Division des relations du travail a poursuivi ses interventions de formation et de consultation des gestionnaires sur les améliorations à apporter aux différentes conventions collectives.

La Division de la dotation a, durant cet exercice, comblé 303 emplois permanents et 550 postes occasionnels en plus d'effectuer le règlement de 24 cas spéciaux, tels les réorientations de carrière, reclassements et autres.

Pour la Division du soutien technique et administratif, l'année 1981-1982 a été marquée par l'amélioration du contrôle de l'assiduité au ministère. Un cahier de procédures a été mis au point et une délégation des pouvoirs en matière d'assiduité sera implantée en 1982-1983, donnant ainsi aux gestionnaires les responsabilités qui leur reviennent en cette

Le Comité d'égalité en emploi pour les femmes, formé de dix représentantes, a poursuivi son mandat qui consiste à s'assurer de la réalisation du plan d'action qu'il a proposé aux autorités du ministère en ce domaine.

matière. Un meilleur contrôle des effectifs réguliers a aussi été implanté et les responsables d'unités administratives possèdent maintenant une meilleure information sur leurs effectifs. Cette division a traité 410 cas d'accidents de travail, 252 cas d'invalidité, 54 cas de mise à la retraite et procédé à l'accueil de 82 nouveaux employés.

Des sessions d'information relatives au Programme d'indices de productivité et de performance (PIPP) ont été dispensées aux gestionnaires du ministère, en cours d'exercice.

Direction de la productivité et de la performance

Au cours de 1981-1982, la Direction générale de l'administration a intensifié ses travaux sur la question de la productivité et de la performance.

En juillet 1981, elle complétait un projet-pilote sur les indices de productivité et de performance. À la suite de cette expérience, le ministère concluait à la pertinence et à l'utilité des indices comme outils de gestion et déclencheurs d'actions visant l'amélioration de la productivité et de la performance. À l'été 1981, le ministère décidait donc d'implanter un Programme d'indices de productivité et de performance (PIPP). Ce programme vise l'ensemble des gestionnaires et le ministère s'est donné de 3 à 5 ans pour le compléter.

Par ailleurs, en décembre 1981, une modification était apportée au plan d'organisation administrative supérieure du ministère afin de créer une Direction de la productivité et de la performance. Cette nouvelle direction a pour mandat de:

— planifier, diriger et contrôler la réalisation du Programme d'indices de productivité et de performance (PIPP);

— assumer progressivement d'autres responsabilités relatives à l'amélioration de la productivité et de la performance au ministère.

Dès le début de 1982, on entreprit le recrutement du personnel de cette nouvelle direction et, en parallèle, on prépara le lancement du Programme d'indices de productivité et de performance (PIPP). À la fin de mars 1982, une trentaine de gestionnaires du ministère s'engageaient dans ce programme.

Les derniers mois de l'année furent aussi utilisés à l'élaboration d'un Programme ministériel de motivation, de productivité et de performance. L'objectif de ce programme est de faciliter et d'accélérer l'adaptation de la culture du ministère à ses objectifs de productivité et de

performance, et ce à l'aide d'un ensemble de mesures concrètes regroupées dans le cadre d'un programme permanent visant notamment à améliorer la motivation. La décision de procéder à l'implantation de ce programme fut rendue en mars 1982, mais il faudra attendre l'automne 1982 avant qu'il puisse vraiment démarrer.

Direction des services auxiliaires

La Direction des services auxiliaires est formée de quatre services:

- Aménagement et courrier;
- Approvisionnement;
- Planothèque;
- Reproduction de documents.

Au cours de l'année 1981-1982, la Direction des services auxiliaires a poursuivi plus particulièrement deux objectifs:

- l'amélioration de la productivité et de la performance;
- la réduction des effectifs et des budgets.

C'est ainsi que des indices de productivité et de performance furent mis en place dans chacune des divisions et que les effectifs de la direction furent réduits de plus de 10% tout en maintenant le même niveau de service.

L'aménagement et le courrier

Ce service répond aux demandes du ministère concernant l'aménagement des locaux, les services de communication (téléphonie) et l'attribution d'espaces de stationnement. Il offre, de plus, des services de courrier et de messageries internes à l'édifice «La Laurentienne». Le Service de l'aménagement et du courrier est interlocuteur du ministère auprès du ministère des Communications et des services centralisés du ministère des Travaux publics.

En 1981-1982, le Service de l'aménagement et du courrier a connu une année très active avec:

- le réaménagement partiel ou total de 12 directions du MTPA à la suite de la mise en place du plan d'organisation administrative supérieure présenté en octobre 1980;
- le déménagement des Directions de l'exploitation, région nord et régions en province, dans de nouveaux locaux;
- la révision de tous les réseaux téléphoniques du ministère et la réalisation d'un plan de réduction des dépenses de communication de plus de 10%.

L'approvisionnement

Le Service de l'approvisionnement agit comme interlocuteur du ministère auprès du Service général des achats et il s'occupe de la négociation et de l'achat des commandes inférieures à 1 000 $ pour toutes les directions de l'édifice «La Laurentienne». Il administre de plus un dépôt de formulaires pour l'ensemble du ministère.

Une réalisation importante du Service de l'approvisionnement en 1981-1982 fut la fermeture du magasin de l'édifice «La Laurentienne» et la mise en place d'un système de commande de fournitures de bureau directement auprès du magasin du Service général des achats.

La planothèque a été épargnée par l'incendie qui a partiellement détruit l'édifice situé au 2750, Dalton à Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

La planothèque

Le Service de la planothèque a échappé de justesse au feu qui a eu lieu le 31 décembre 1981 au 2750 rue Dalton à Ste-Foy. Après quatre mois d'efforts remarquables du personnel pour récupérer, faire sécher et reclasser les plans, la planothèque a pu, en mars, réouvrir son service de distribution dans de nouveaux locaux situés au 2100 boulevard Charest ouest, à Ste-Foy. Les pertes de plans sont minimes, soit quelques centaines de feuilles sur un inventaire total de 402 678 feuilles de plans.

La reproduction de documents

Le Service de la reproduction de documents offre des services de photocopie, d'assemblage de documents et de location de photocopieurs. Il s'occupe également de la négociation de contrats de reproduction avec l'entreprise privée pour les régions de Montréal et de Québec.

Une étude réalisée en 1981-1982 pour le centre de reproduction de documents ayant démontré que les coûts de reproduction des plans en régie sont sensiblement plus élevés que ceux demandés par l'entreprise privée (un écart de ,04 le pied carré), le centre a abandonné son service de reproduction de plans et négocie un contrat pour les mêmes services. Cette opération permet une économie annuelle d'environ 20 000 $.

Direction des systèmes de gestion

La Direction des systèmes de gestion comprend deux services: Organisation et méthodes et Informatique.

Cette direction a essentiellement une fonction de conseiller auprès de la direction et des gestionnaires du ministère. À ce titre, elle est responsable, entre autres, de l'élaboration de systèmes administratifs pour les diverses unités administratives ainsi que du développement et de l'exploitation des applications informatiques du ministère.

Au cours de l'exercice 1981-1982, la direction a procédé à une révision du rôle et des mandats que le Service organisation et méthodes était appelé à réaliser. Ce service a été impliqué, entre autres, dans le projet pilote de mesure de la productivité et de la performance. Le développement du système de

gestion des propriétés et des locations, en collaboration avec le Bureau central de l'informatique, est maintenant en voie d'être complété. L'importance de ce système a de nouveau exigé qu'on lui accorde cette année un effort important sur le plan des ressources. Cette unité a également amorcé au cours de l'année une étude portant sur la gestion des stocks de mobilier du ministère. Enfin, le Service organisation et méthodes a contribué d'une façon significative au dossier prioritaire du ministère portant sur la régionalisation. Le travail sur ce dernier dossier se poursuivra également au cours du prochain exercice.

Le développement de l'informatique étant considéré comme une priorité ministérielle, le Service de l'informatique s'est vu accorder des effectifs additionnels pour réaliser divers projets annoncés dans le plan directeur de développement informatique. Ce plan directeur a été finalisé au cours de l'exercice 1981-1982 et donne un aperçu de l'évolution de l'informatique au cours des prochaines années au MTPA. De plus, le Service informatique a procédé à l'acquisition d'un terminal lourd relié à l'ordinateur du Bureau central de l'informatique ainsi qu'à des terminaux légers pour effectuer la programmation en mode interactif. En plus d'une consolidation de l'organisation administrative du service, on a surtout poursuivi les travaux de réalisation technique des systèmes «Coûts d'exploitation des immeubles» et «Suivi du déroulement budgétaire».

Dans le cadre du développement informatique, il est devenu de plus en plus nécessaire d'accorder une certaine importance au développement de petits systèmes. Ainsi, la Direction des systèmes de gestion a procédé à l'acquisition, à titre d'expérience pilote, d'un micro-ordinateur pour lui permettre de répondre aux besoins exprimés. De plus, on a reconnu la nécessité d'accorder une importance plus marquée à la bureautique et on prévoit mettre sur pied une structure opérationnelle qui permettra de faire évoluer le dossier au cours du prochain exercice.

Le terminal lourd acquis par le Service de l'informatique dans le but de mieux répondre aux besoins créés par le développement de cette discipline.

Programme 4

Gestion interne et soutien

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère

Éléments	1982-1983 $	1981-1982 $
1. Direction	2 306 200	1 777 900
2. Soutien administratif	5 585 900	4 579 800
3. Planification et attribution de l'espace	1 362 400	870 400
Crédits à voter	**9 254 500**	**7 228 100**

Super-catégories et catégories	Éléments 1	2	3	1982-1983	1981-1982
			('000 $)		
Fonctionnement					
1. Traitements	1 774,6	4 027,9	1 021,4	6 823,9	5 059,6
2. Autres rémunérations	27,1	199,4	51,0	277,5	136,0
3. Communications	122,2	95,1	33,0	250,3	193,2
4. Services	100,5	471,5	200,0	832,0	848,4
5. Entretien	2,3	41,7	—	44,0	8,0
6. Loyers	6,5	288,7	17,0	312,2	247,3
7. Fournitures	204,8	339,8	30,0	574,6	626,7
11. Autres dépenses	0,9	41,0	—	41,9	0,8
	2 298,9	5 505,1	1 352,4	9 156,4	7 120,0
Capital					
8. Équipement	7,3	80,8	10,0	98,1	98,1
Transfert					
10. Transfert	—	—	—	—	10,0
	2 306,2	5 585,9	1 362,4	9 254,5	7 228,1
Employés permanents	34	141	27	202	199
Employés à temps partiel	1	11	2	14	8
Total (personnes-années)	35	152	29	216	207

Direction générale de la
planification et de
l'attribution de l'espace

Planification et attribution de l'espace

L'organisation de cette direction générale, créée par l'entrée en vigueur d'un nouveau plan d'organisation pour l'ensemble du ministère en septembre 1980, s'est graduellement complétée au cours de l'année écoulée; de 14, l'effectif en place au 1er avril est passé à 27, ce qui correspond à la dotation initialement prévue.

La vocation de cette nouvelle direction générale peut se résumer ainsi:

— formuler les politiques générales et opérationnelles qui permettront d'optimiser l'utilisation du parc d'espace requis pour le gouvernement;

— prévoir et analyser les besoins en espace pour les ministères et organismes du gouvernement;

— assurer l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de recherche pour le ministère.

Cette unité administrative se compose de trois directions:

— Direction de la planification et de la recherche;
— Direction de l'attribution de l'espace;
— Direction des biens immeubles publics excédentaires.

Vue générale

Au cours de cette première année complète d'opération, la Direction générale de la planification et de l'attribution de l'espace a préparé un plan quinquennal d'attribution de l'espace pour la région métropolitaine de Québec en vue de réduire le surplus d'espace qu'on connaît présentement. Diverses études portant sur les besoins en espace de clients particuliers furent complétées et les demandes d'espace reçues dans le cadre de la revue des programmes 1982-1983 furent analysées.

Direction de la planification et de la recherche

Formée il y a un peu plus d'un an, la Direction de la planification et de la recherche a pour fonctions principales:

— d'établir les politiques, les programmes et les plans relatifs à l'ensemble du secteur d'activités immobilières du ministère;

— d'analyser les différentes politiques et programmes mis de l'avant par le gouvernement afin d'en dégager l'impact éventuel sur les programmes et les activités du ministère;

— d'élaborer la politique de recherche du ministère, de définir le plan d'action pour la mise en oeuvre de cette politique et de coordonner ou d'effectuer les divers travaux de recherches pertinents;

— d'effectuer diverses études sur la pertinence et la rentabilité des différentes alternatives d'acquisition d'espaces et sur le bien-fondé des centralisations, des régionalisations, des regroupements ou le développement de réseaux.

Le plan quinquennal d'attribution de l'espace

La Direction de la planification et de la recherche a reçu le mandat d'élaborer un plan quinquennal d'attribution de l'espace pour la région métropolitaine de Québec.

Depuis plus de dix ans, la croissance du parc d'espace immobilier géré par le MTPA a été régulière et continuelle, en réponse à la croissance réelle ou anticipée des effectifs et aux besoins d'amélioration des opérations des ministères et organismes-clients. Les perspectives actuelles de croissance nulle de l'appareil gouvernemental pour les prochaines années ont pour conséquence directe la

nécessité de revoir l'ensemble des affectations de façon à rationaliser l'utilisation du parc.

En 1982, par suite de l'ouverture du nouveau Palais de justice, de la réoccupation de l'ancien édifice du ministère du Revenu et de l'installation d'un nouveau ministère à l'édifice Marly de Pointe Ste-Foy, le ministère disposera d'un surplus d'espace d'au moins 60 000 mètres carrés, surplus qui pourrait encore s'accroître dans les années subséquentes.

Comme la plupart des propriétés gouvernementales dans la région de Québec sont des édifices construits pour des fins particulières, dont on ne peut disposer par vente même lorsque leur utilité décroît, il faut alors songer au recyclage et même, dans plusieurs cas, à la conservation des éléments à valeur patrimoniale. La réduction de surplus d'espace prévue pour la période quinquennale 1982-1987 devrait donc se faire principalement par la diminution de la quantité de superficies louées.

Divers scénarios impliquant des réaménagements, des regroupements et des relocalisations, et dont l'objectif est de permettre de réduire le surplus d'espace prévu au meilleur coût possible, ont été étudiés.

Par suite de l'élaboration du plan pour le Québec-métro, le travail a été amorcé pour la région métropolitaine de Montréal. Le reste de la province sera éventuellement couvert par des plans sectoriels, chaque réseau de services aux citoyens (aide sociale, centre de main-d'oeuvre, Palais de justice . . .) constituant une entité en soi.

Les autres réalisations

Parmi les autres réalisations de la Direction de la planification et de la recherche au cours de l'année écoulée, il convient de rappeler les suivantes:

— une étude détaillée portant sur les besoins en espace de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales à Montréal a été amorcée en même temps que l'évaluation d'un regroupement progressif des services offerts à la clientèle, des locaux ainsi que des équipements propres à ces deux institutions qui sont dispersés en plusieurs points de contact;

— une étude des réseaux de main-d'oeuvre et d'aide sociale en vue de la fusion prochaine de leurs centres régionaux a entraîné divers scénarios qui furent soumis au MTMO, dans le cadre de l'intégration des divers programmes de sécurité du revenu au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre;

— une analyse des besoins en espace des ministères des Transports et des Communications a été réalisée dans le cadre de deux projets de regroupement de leurs effectifs respectifs à Québec;

— une nouvelle formule de bail-achat a été développée afin de recourir aux capitaux privés pour certains immeubles requis par le gouvernement du Québec. Le MTPA a été autorisé par le Conseil du trésor à expérimenter cette formule sur les projets de construction d'un édifice administratif à Gaspé et d'un Palais de justice à Shawinigan, ces deux projets totalisant plus de 10 millions $. Cependant, il n'a pas encore été possible d'intéresser des investisseurs à un taux correspondant à celui auquel le ministre des Finances peut se procurer des capitaux. Cet échec est dû au fait que les investisseurs sont réticents à prendre des engagements à long terme dans une conjoncture incertaine au niveau de l'évolution future des taux d'intérêt;

— une nouvelle politique de stationnement a été élaborée et soumise à l'approbation du Conseil du trésor. Cette politique a pour but d'améliorer l'équité entre les employés, de diminuer le déficit encouru par le gouvernement et d'harmoniser la politique de stationnement à celle du transport en commun;

— plusieurs inventaires qualitatifs et quantitatifs d'équipements spécialisés ont été amorcés afin d'établir un état de la situation par réseau et une problématique, s'il y a lieu, en collaboration avec le ministère-client; les réseaux des centres de détention et des Palais de justice sont les premiers à faire l'objet de tels inventaires;

— l'utilisation rationnelle du parc d'espace;

— la mise en oeuvre des plans quinquennaux d'attribution;

— la recherche de solutions optimales des points de vue fonctionnel et économique aux besoins exprimés par les ministères-clients et aux opportunités identifiées par le ministère.

Vue partielle du Bois-de-Coulonge, parc urbain de la région de Québec qui a fait l'objet d'une étude afin de déterminer sa vocation future.

— enfin, une étude des vocations possibles du parc du Bois de Coulonge a été effectuée.

Direction de l'attribution de l'espace

La Direction de l'attribution de l'espace a pris forme, au cours de l'année 1981-1982, au sein du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, en vue d'assurer le lien entre la planification des activités immobilières du ministère et les opérations. À partir d'objectifs globaux, la Direction de l'attribution de l'espace étudie les besoins des ministères-clients et propose des solutions selon les disponibilités en équipements et les coûts. Les objectifs suivants guident les opérations de la direction:

Les productions de cette direction consistent essentiellement en des études d'opportunité, des études de besoins signifiés et l'élaboration de plans d'attribution sectoriels.

Au cours de l'exercice 1981-1982, la direction a effectué l'analyse d'une centaine de demandes majeures d'espace et d'équipement reçues au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement dans le cadre de la revue de programmes 1982-1983.

Parmi ces dossiers, il faut signaler les plans d'attribution réalisés pour l'édifice du Revenu à Québec, pour l'édifice du 360, rue McGill, à Montréal, pour le Palais de justice d'Alma et l'édifice de la Centralisation administrative de Rimouski. La direction a aussi recommandé la réalisation d'un bureau de district au Centre de transport d'Ormstown.

Direction des biens immeubles publics excédentaires

Depuis près de quatre ans, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement applique la politique de gestion des biens immeubles publics excédentaires telle que définie par le CT-108 738. Par le CT, le Conseil du trésor chargeait le MTPA d'établir et de maintenir un inventaire de tous les biens immeubles déclarés excédentaires par les divers ministères.

Les principales fonctions de la Direction des biens immeubles publics excédentaires sont les suivantes:

— étudier les dossiers de terrains et de bâtisses qui sont déclarés excédentaires et formuler des recommandations sur la vente, la réaffectation ou la location temporaire à des tiers de ces BIPE;

— transférer la gestion et l'administration d'un immeuble déclaré excédentaire par un ministère à un autre ministère pour lequel un besoin a été identifié à la suite de recherches et d'analyses;

— évaluer le potentiel des écoles déclarées excédentaires par les Commissions scolaires en tenant compte de leur état, de leur localisation et des besoins du MTPA, et évaluer divers scénarios de réutilisation;

— rechercher les biens immeubles qui sont peu ou pas utilisés afin de mieux les employer, de les déclarer excédentaires et de les traiter comme tels, ou, pour répondre à un besoin immédiat.

Au cours de l'année financière 1981-1982, la Direction des biens immeubles publics excédentaires a procédé à l'étude de 343 cas provenant du:

Ministère des Transports	38	(11%)
Réseau de l'Éducation	150	(44%)
Réseau des Affaires sociales	9	(2%)
Autres ministères	109	(32%)
Gouvernement fédéral	14	(4%)
Autres	23	(7%)
TOTAL	343	(100%)

Il y a aussi lieu de signaler quelques réalisations importantes comme la signature d'un bail emphytéotique pour la transformation du complexe du Lac-Édouard en base de plein air, la vente du centre de voirie de Rivière-du-Loup à Hydro-Québec, l'échange de terrain impliquant la ville de Montréal, la Corporation d'hébergement du Québec et le ministère pour une valeur de l'ordre de 1,5 million $, ainsi que la vente de quelques résidences et de plusieurs dizaines de camps forestiers ou de chalets situés dans des parcs.

Programme 4

Gestion interne et soutien

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

Éléments	1982-1983 $	1981-1982 $
3. Planification et attribution de l'espace	1 362 400	870 400

Super-catégories et catégories	Éléments 1982-1983	1981-1982
	($'000)	
Fonctionnement		
1. Traitements	1 021,4	805,4
2. Autres rémunérations	51,0	—
3. Communications	33,0	30,0
4. Services	200,0	2,2
5. Entretien	—	—
6. Loyers	17,0	5,8
7. Fournitures	30,0	16,9
11. Autres dépenses	—	0,1
	1 352,4	860,4
Capital		
8. Équipement	10,0	10,0
Transfert		
10. Transfert	—	—
	1 362,4	870,4
Employés permanents	27	22
Employés à temps partiel	2	—
Total (personnes-années)	29	22

Direction des
communications

Communications

Plusieurs mandats ont été confiés à la Direction des communications au cours de l'exercice 1981-1982. Pour les réaliser, la direction a groupé ses programmes de communications en deux catégories: d'une part, les communications destinées aux publics externes, c'est-à-dire les ministères-clients, la population en général et les autres clientèles spécialisées et, d'autre part, celles destinées au personnel du ministère.

Pour les publics externes, la Direction des communications a assumé la participation du ministère à divers événements. Mentionnons, entre autres, le Super Marché Public 81, vaste opération de consultation sur le processus des achats dans les secteurs public et parapublic qui a regroupé à Montréal quelque 1 500 intervenants, tant de l'entreprise privée que de l'administration publique. À cette occasion, la direction a assuré, pour l'ensemble du gouvernement, la coordination générale des communications. Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et le ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme co-parrainaient cette rencontre d'envergure où plus de 5 000 visiteurs ont défilé durant trois jours. C'est aussi la Direction des communications qui, pour la deuxième année consécutive, a été le maître d'oeuvre de la participation du gouvernement au Salon de la construction Batimat International. Parmi les autres activités importantes sur le plan des relations externes, il convient de signaler la participation au Congrès national de l'énergie, au Salon de la sous-traitance de la rive-sud et au Congrès de la Chambre de commerce de la province de Québec.

Par ailleurs, la Direction des communications a coordonné plus d'une cinquantaine de visites de chantier du Palais des congrès de Montréal, au cours desquelles quelque mille personnes ont reçu toutes les informations pertinentes sur ce projet d'envergure dont la construction relève du MTPA.

Toujours au chapitre de la communication externe, signalons qu'au cours de la dernière année financière, la Direction des communications du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a réalisé, au Québec, près d'une cinquantaine d'interventions auprès du grand public à partir de la réalisation de conférences de presse, de la signature de contrats importants, de lancements de travaux de construction, de présentation de maquettes, d'inaugurations d'édifices, de publication d'articles et d'annonces dans moult revues et journaux spécialisés, de tournées régionales incluant des rencontres avec des représentants de ministères et organismes-clients. Enfin, une campagne de sensibilisation portant sur le thème de l'économie d'énergie a été entreprise auprès des occupants de tous les édifices gouvernementaux.

L'autre volet de la mission de la Direction des communications consiste à fournir au personnel du ministère, l'information pertinente qui saura le motiver et l'aider à s'identifier à l'intérieur de son organisme.

Pour ce faire, le TP-Actualité, revue mensuelle destinée aux employés du ministère, s'est efforcée de rejoindre de plus en plus les intérêts divers des fonctionnaires du MTPA.

De plus, les articles qui paraissent dans la presse et la transcription de bulletins de nouvelles de la presse électronique sur toutes questions relatives aux implications du ministère, sont colligés régulièrement et publiés dans une Revue de presse pour l'information des gestionnaires.

Le lancement des travaux du Centre éducatif forestier de Macpès illustre l'une des nombreuses activités coordonnées par la Direction des communications au cours de l'année.

La Direction des communications a enfin été très impliquée dans la conception et l'élaboration du programme de motivation, de productivité et de performance (PMPP) destiné à être implanté au ministère, de même que dans la mise sur pied de sessions de formation et d'information sur divers sujets spécialisés.